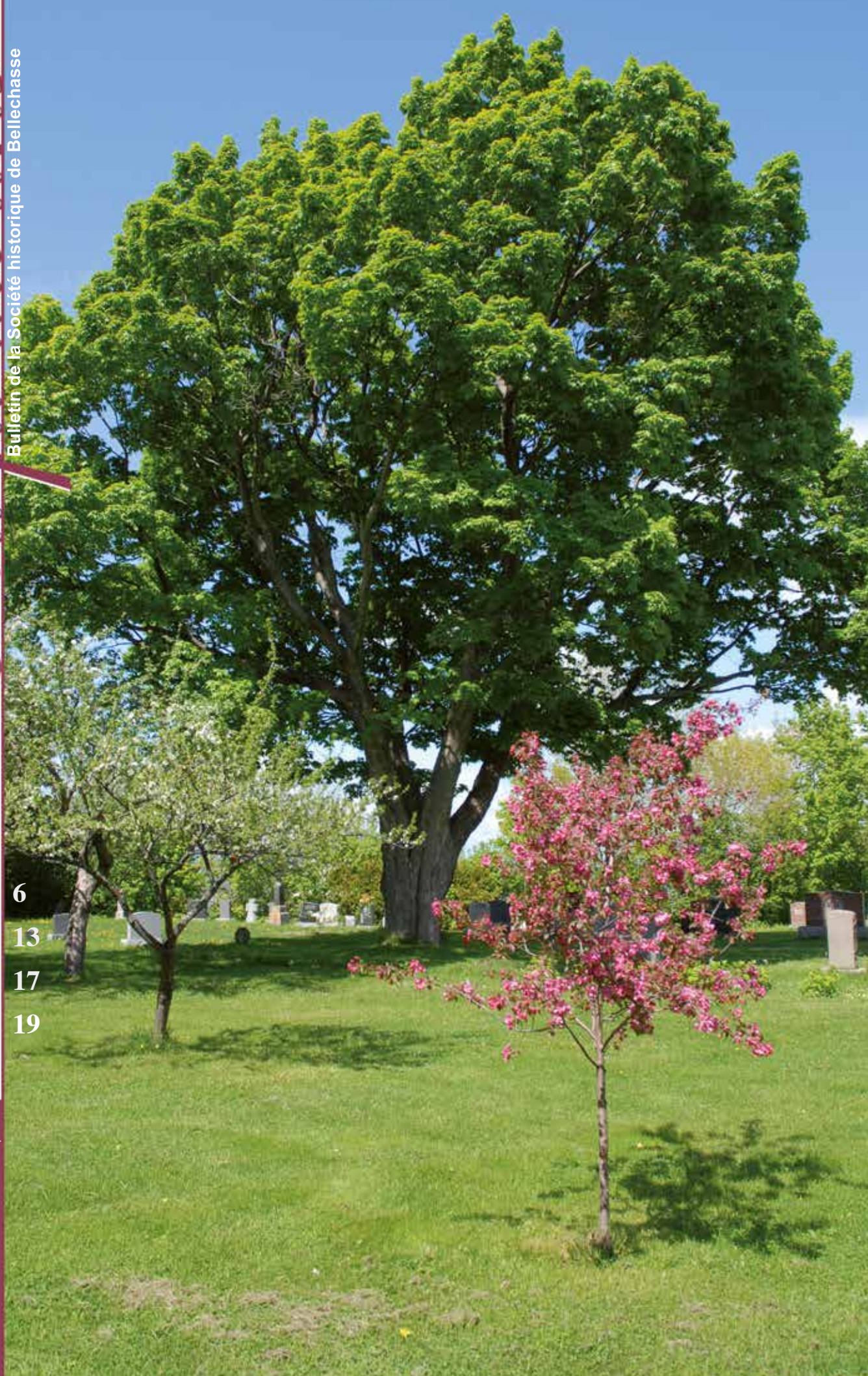


Coufil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse

Prix du patrimoine	6
Maison anglo-normande	13
Meurtre d'Émile Pelchat	17
Cercle de fermières de Beaumont	19

Vol. 27 - n°3 - Été 2015 7\$





Conseil d'administration

président : Michel Tardif	418 882-2402
micheltardif@rocketmail.com	
vice-président: Pierre Prévost	418 882-3528
pierre.prevost@globetrotter.net	
secrétaire : Yvan De Blois	418 883-3056
ydeblois@globetrotter.net	
trésorière: Lucie Fillion	418 882-2402
lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca	
Robert Tessier	418 804-0626
tessierrobert@videotron.ca	
Claude Gignac	418 789-2990
clauddegignac@hotmail.ca	
Marie-Josée Deschênes	418 882-3528
marie-josee.deschenes@patri-arch.com	
André Bouchard	418 243-2396
abbene23@hotmail.com	
Paul St-Arnaud	418 884-4128
paulst-arnaud4@gmail.com	

Membres d'honneur

0006	André Beaudoin
0008	Claude Lachance
0016	Fernand Breton
0019	Benoît Lacroix
0038	Claudette Breton
0162	Charles-Henri Bélanger
0131	Conrad Paré
	Pierre Lefebvre

Territoire

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Saint-Vallier.

Responsable de la publication:

Société historique de Bellechasse

Rédacteur en Chef :

Jean-Claude Tardif (jc.tardif@videotron.ca)
Aide à l'édition : Jean-Pierre Lamonde

Équipe éditoriale :

Pierre Prévost, Claude Gignac, Yvan De Blois et Michel Tardif.

Inscription et renouvellement :

Gisele.lamonde@globetrotter.net

Révision des textes : Louise MacDonald

Graphisme : Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com

Couverture : Cimetière de Beaumont.

Photo : Paul St-Arnaud, 2 juin 2008

Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale:

8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Voici un numéro de facture estivale. On y trouve une sorte de buffet varié et léger, aux effluves odorants.

Laissez-vous charmer, tantôt par un conte, tantôt par la joie des récipiendaires d'honneurs et de reconnaissance, tantôt par une page d'histoire inconnue, tantôt par une restauration de maison, tantôt par un évènement, tantôt par une photo.

Bref, un numéro à laisser sur le coin de la table de chevet pour y revenir ou pour le partager.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Claude Tardif
Rédacteur en chef

Sommaire

Présentation	3	Une messe en enfer de Gérard Blais	22
Au fil des mois	3	Bellechasse au temps des seigneuries	23
Arcane XIII	4	Écoles de rang de Bellechasse (État d'avancement du livre)	26
Prix régionaux du patrimoine	6	Dates de fondation de nos paroisses, seigneuries et municipalités	28
Florian Guay, conteur	10	Chronologie de la « fondation » d'Armagh	31
Symposium artistique patrimonial de Saint-Léon-de-Standon	11	Capsules d'histoire	31
La « maison anglo-normande » de Saint-Michel	13	Une part importante du patrimoine : Le Bellechassois!	33
Le meurtre d'Émile Pelchat, un crime parfait ? Après 50 ans, le mystère demeure entier à Saint-Nazaire	17	Répertoire et plans des cimetières de Beaumont	34
Histoire Cercle de fermières de Beaumont	19	AGA du 26 avril 2015 à Buckland Souvenirs en photo	34

Au fil des mois

Par Jean-Claude Tardif

- Dans son numéro été 2015, la revue *Continuité* nous présente un très bel article de Françoise Bourgault intitulé « Saint-Léon-de-Standon l'héritage des montagnes ». (pp 10-11)
- Le 5 avril dernier, mme Ursule Tessier Rouillard de Saint-Gervais a fêté ses 100 ans. Elle est originaire de Saint-Stanislas de Champlain. (*Le Tour des Ponts*, 25 mai 2015, p. 9).
- Le 26 avril dernier, Rimouski soulignait la béatification d'Élizabeth Turgeon, fondatrice des Sœurs Notre-Dame du Saint-Rosaire. Rappelons qu'elle est originaire de Beaumont où elle a enseigné avec sa soeur. D'ailleurs, une délégation en provenance de Beaumont était présente à cet événement qui a réuni 3 000 personnes (*Le Soleil*, 27 avril 2015, p. 12).
- Le 6 mai, *La Voix du Sud* fait état d'un changement de garde à la Société historique de Bellechasse. Une photo nous montre Jean-Pierre Lamonde, Lise Fleury et Gisèle Asselin qui quittent. Ils sont accompagnés du nouveau président, Michel Tardif (p. 7).
- Le 14 mai dernier, Yvan De Blois a lancé son livre « *Portrait de familles du temps passé* », à Sainte-Claire, devant plus de 200 personnes (*La Voix du Sud*, 20 mai 2015, p. 1 et 20).
- Le 20 mai, la MRC a attribué ses Prix du patrimoine à Jérôme Carrier, Annabelle Hélie, Florian Guay, Paul Saint-Arnaud et Michel Tardif. Voir autre texte dans le bulletin. (*La Voix du Sud*, 10 juin 2015, p. 20).
- Le 3 juin 2015, trois panneaux d'interprétation ont été inaugurés à Saint-Damien pour souligner la présence des Sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours. Ces trois écriteaux ont été réalisés en partenariat entre la MRC, la Société historique de Bellechasse et la congrégation. (*La Voix du Sud*, 10 juin 2015, p. 21).
- Le 3 juin 2015, Claude Lachance relatait, pour *La Voix du Sud*, les détails d'un épisode sombre de Saint-Nazaire alors qu'un concitoyen a été porté disparu, à la suite de ce qui ressemble à un meurtre jamais élucidé. Voir autre texte dans le bulletin. (*La Voix du Sud*, 3 juin 2015, p. 2).
- Le 10 juin, *La Voix du Sud* fait état de la programmation estivale du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier (*La Voix du Sud*, 10 juin 2015, p. 14).
- Le 10 juin 2015, *La Voix du Sud* publie une photo réunissant Claude Lachance et Jacques Parizeau à Sainte-Claire, en 1989. Le décès de l'ex-premier ministre du Québec a été l'occasion de rappeler que Claude Lachance a côtoyé Jacques Parizeau durant une dizaine d'années à titre de député de Bellechasse à l'Assemblée nationale. (*La Voix du Sud*, 10 juin 2015, p. 2).
- Le 13 juin 2015, le Conseil de la Culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches a remis les prix du patrimoine à l'église de Les Éboulements, dans le cadre de la 6^e édition. Voir autre texte dans ce bulletin.
- Le 14 juin 2015, Serge Lamontagne fait un reportage sur les festivités marquant le 150^e anniversaire de l'arrivée de la Congrégation des Soeurs de Jésus-Marie à Saint-Michel (1865). Elles ont fondé le couvent qui porte aujourd'hui le nom de collège Dina Bélanger. Jusqu'en 1975, il a accueilli uniquement des filles. On y apprend également que, dans Bellechasse, cette congrégation enseignante était présente à Saint-Gervais (1859) et Saint-Anselme (1861). (*La Voix du Sud*, 1 juillet 2015, p. 7).
- Le 29 juin 2015, *Le Tour des Ponts* nous offre un cahier spécial sur la restauration de la Croix de la Montagne. (*Le Tour des Ponts*, 29 juin 2015, pp 1 et 21-24).
- Les 11 et 12 juillet a eu lieu le Symposium patrimonial et artistique de Saint-Léon-de-Standon. Voir autre texte dans ce bulletin (*La Voix du Sud*, 8 juillet 2015, p. 21).
- Le journal *Le Soleil* fait état d'une situation financière difficile en raison des coûts liés à l'entretien du centre communautaire Jean-Marie-Roy de Saint-Augustin. On se rappelle que le personnage qui a donné son nom à cet immeuble est originaire de Saint-Léon-de-Standon (*Le Soleil*, 18 juillet 2015, p. 19).
- Le 22 août prochain aura lieu le Rassemblement Audet/Lapointe à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup. (Message courriel de Gilles Dubé, président de la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup).
- À compter du 1^{er} octobre prochain, Les Soeurs de la Charité de Saint-Louis emménageront dans la résidence Louise-Élizabeth à Lévis. Cette congrégation enseignante a été présente durant plusieurs années à l'école élémentaire de Beaumont. (*Le Journal de Lévis*, 6 mai 2015, p. 11).

Arcane XIII

Par Nicolas Godbout

NDLR. Au fil des ans a entrepris de publier un feuilleton de contes traditionnels recueillis, transcrits et adaptés par Nicolas Godbout de Saint-Raphaël, conteur et chercheur en ethnologie traditionnelle. La suite dans les prochains numéros.

II - Le miracle de la pluie

Devant la sécheresse qui sévissait, le Bon Dieu, siégeant en son paradis où il s'était retiré pour se reposer, était fort affligé devant le malheur qui allait laisser une profonde empreinte sur le monde qu'il avait mis sept jours à créer : les bêtes et les plantes mourraient en monceaux alors que les lacs, les ruisseaux et les rivières étaient depuis longtemps à sec; la terre était craquelée de toutes parts tel du vieux cuir racorni prêt à rendre l'âme. Dans leur éternelle contemplation, les anges du paradis pouvaient lire, sur le beau visage barbu du Tout-Puissant, toute la tristesse et l'émoi que cette calamité provoquait chez lui. C'est alors que du haut de leurs nuages, dans ce bleu firmament, ils se mirent à pleurer à chaudes larmes. Cette affliction dura des jours et des jours encore, tant et si bien qu'ils baignèrent du fruit de leur chagrin les plaies qui avaient marqué le monde pour enfin les embaumer d'un doux parfum de renaissance.

V - De Brunain et de Blérain

Un beau dimanche, un couple de paysans se rendit à l'église pour ouïr la messe. Le curé en chaire prêcha longuement sur la générosité. « Donnez gros comme un œuf; vous recevrez gros comme un bœuf », disait-il à ses ouailles.

L'office terminé, la bonne femme regarda son mari droit dans les yeux et lui annonça résolument: « Cet après-midi, tu iras mener Blérain au bedeau et l'offrir à la fabrique.

— Tu n'y penses pas sérieusement! Donner notre seule vache à la fabrique. Mais de quoi allons-nous vivre?

— Tu as écouté le sermon du curé. Il a bien dit : "Donnez gros comme un œuf; vous recevrez gros comme un bœuf". Si nous faisons don de Blérain, alors Dieu au double rendra à nous qui aurons donné de bon cœur. De toute manière, cette pauvre vache donne peu de lait. »

Le paysan fit comme sa femme lui avait demandé et mena leur vache étique au bedeau qui n'y comprit rien. Ce dernier accepta tout de même l'offrande sans regimber. N'était-il pas normal que l'église

reçoive les dons de gens de la paroisse? Le laïc parqua donc la bête dans l'enclos aux bestiaux qui se trouvait derrière le presbytère.

Le lendemain matin, en regardant par la fenêtre de la cuisine, nos deux paysans eurent la surprise de voir Blérain dans leur pacage. La bête était revenue en sautant les clôtures. Mais, elle n'était pas seule : un magnifique taureau l'avait raccompagnée jusqu'à la ferme. La vache avait mené le taurillon à travers les maisons, les chènevières et les prés jusqu'à sa demeure.

« Bonhomme, tu as vu ça? Le Seigneur nous a rendu notre vache et nous fait don d'un bœuf. C'est merveilleux!

- « Nous l'appellerons Brunain », dit le paysan avec une pointe de fierté dans la voix.

Il faut dire que ce matin-là, le bedeau était bien en peine de retrouver le géniteur qui avait délaissé son troupeau. Visiblement, la vache du paroissien avait entraîné à sa suite le fier bovin. Lorsqu'il retrouva enfin les deux bêtes chez le couple de paysans, le laïc demanda à ce que lui soit restitué le bien de l'église.

« Oh, que non! répondit la paysanne courroucée, Brunain et Blérain nous appartiennent tout deux. Pas plus tard qu'hier, le curé en chaire l'annonçait dans son sermon : "Donnez gros comme un œuf; vous recevrez gros comme un bœuf". Nous avons donné de bon cœur notre bien à l'église et Dieu au double nous l'a rendu.

- Alors je vais de ce pas en informer le curé! » leur cracha au visage le bedeau rouge de colère.

Deux jours plus tard, la fabrique intentait une action judiciaire contre les deux paroissiens qui obstinément refusaient de lui rendre Brunain et Blérain.

« Bonne femme, qu'allons-nous faire? demanda le paysan au désespoir.

- C'est évident! Non? Nous allons prendre les services d'un avocat et nous défendre à la cour. Ils ne l'emporteront pas au Paradis. C'est moi qui te le dis! »

Le lendemain, voilà ce que l'avocat recommanda à son client :

« Le jour de votre parution devant le tribunal, présentez-vous sans mot dire devant le juge proprement habillé et coiffé. S'il advenait qu'il vous pose des questions, vous ne répondrez que "Schnick" ou "Schnock". Et rien d'autre. »

Pour faire bonne figure, l'avocat proposa aussi au paysan de lui prêter sa voiture et son attelage pour se rendre à la ville.

Le fameux jour venu, le paysan suivit à la lettre les recommandations de son avocat, ne répondant que « Schnick » ou « Schnock » aux questions du juge. « Monsieur, avez-vous offert à la fabrique une vache ledit dimanche tel qu'il a été mentionné par l'avocat du tribunal ecclésiastique? demanda sentencieusement le juge.

- Schnick!

- Greffier, vous pouvez noter la déposition du défenseur. Avez-vous actuellement en votre possession le bœuf et la vache revendiqués par le curé de votre paroisse? poursuivit-il après quelques instants.

- Schnock!

- À la lumière du plaidoyer entendu, annonça gravement le juge, il apparaît clairement que cet homme est un simple d'esprit. En l'occurrence, je ne peux me résoudre à condamner un innocent. Qu'il garde donc les deux bêtes à titre de pension d'invalidité et de bonne charité chrétienne. »

Le jugement avait été rendu et le paysan avait gagné sa cause.

Sur le chemin du retour, notre joyeux luron passa devant la propriété de l'avocat à qui il avait loué les services. Lorsque l'avocaillon aperçut son client menant le bel attelage qu'il lui avait prêté, il le héla :

« Hé, l'ami! Où t'en vas-tu ainsi avec ma voiture et mes chevaux? »

Et, au paysan de lui répondre en le saluant de la main : « Schnick! Schnock! »

V - Le crapaud des champs

Derrière chez le fermier était un étang produisant cinq mille minots de crapauds par année. Cinq arpents et demi de grenouillère dont les eaux gelaient dur en hiver. C'est dans cette mare aux canards que vivait un vieux crapaud, triste et sot.

Durant le jour, notre amphibien flânait souvent du côté des champs; il restait là à regarder les nobles chevaux s'ébrouer dans la tiédeur du petit matin : une autre journée d'ouvrage les attendait. Toujours fières et altières étaient ces bêtes, traînant le lourd soc de la charrue comme si de rien n'était. Que n'aurait-il pas donné, notre pauvre crapaud, pour être fait à l'image de ces grands et beaux destriers? Crapaud, il était... Crapaud, il resterait. Nulle princesse ne viendrait jamais baiser ses lèvres de grenouille des marais. Car, c'est bien connu, toute princesse a le dédain pour ces choses flasques et

visqueuses qui comptent plus de verrues sur une seule aisselle qu'un bataillon entier de vieilles macralles.

Ce matin-là, notre crapaud voulant faire bonne mesure trimait dur; de nombreuses fois, il tenta de passer à son maigre poitrail le collier d'épaules — attelage qui permettait de tracter le lourd attirail aratoire. Mais sans succès.

Lorsque les chevaux arrivèrent au champ, le pauvre batracien était si absorbé dans son infructueuse entreprise, qu'il ne les vit pas venir. Lorsqu'il réalisa sa situation précaire, il était trop tard pour trouver refuge.

Et c'est ainsi que le vieux crapaud qui admirait tant les chevaux se fit prendre au garrot. Par les sabots ferrés, il fut piégé et réduit en chair à pâté. Sa triste carcasse maintenant nourrit les champs, ces terres qu'il aimait tant observer de son vivant. En fertiles moissons pousseront l'orge, le blé et le son lors de la prochaine saison des récoltes, quand aura soufflé la mousson d'été.

VI - La moisson

Dans sa charrette pour une riche moisson,
Le sombre Lucifer a quitté ses enfers;
Les divers corps de métier il va visiter
Afin de prélever les impôts à payer.

Vilain cordonnier avec ton alène
Talons de souliers, tu n'as pas su coller;
Âme décousue, je t'accuse d'abriter.
Aller maintenant, monte dans ma voiture!

Grossier barbier avec tes longs ciseaux
Cheveux et poils, tu ne peux proprement couper;
Âme fruste, je t'accuse de posséder.
Viens tout de suite, grimpe dans ma voiture!

Avare banquier abject, vil usurier,
De gains avides sous sont par trop bien gérés;
Âme malhonnête, je t'accuse d'être.
Embarque asteure, saute dans ma voiture!

Maudit musicien, toi, fieffé malandrin,
Tes mauvais lais chez tous provoquent l'ire; Âme
suffisante, je t'accuse d'avoir.
Tiens voilà ta place est dans ma voiture!

Le tour du paysan étant enfin venu;
De siège vide il n'y en avait plus,
Car la charrette était pleine à craquer.
Chaque place prise par un corps de métier.

Lors le diable aux enfers redescendit
Accompagné des différents corps de métier
Ne laissant sur terre que de pauvres hères
Car honnêtes et travailleurs ils avaient l'air.



Prix régionaux du patrimoine

Par Jean-Claude Tardif

Le 13 juin 2015 s'est tenue aux Éboulements la remise des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Bellechasse y était représentée dans chacune des trois catégories.

Dans la catégorie Conservation et préservation, nos gagnants furent Jérôme Carrier et Annabelle Hélie de Saint-Raphaël, pour la restauration d'une maison des années 1940.

Dans la catégorie Interprétation et diffusion, la Société historique de Bellechasse a été honorée pour la publication du livre *Bellechasse au temps des seigneuries* de Paul St-Arnaud. Ce dernier n'a pas pu y assister.

Dans la catégorie Porteurs de tradition, le conteur Florian Guay de Saint-Léon-de-Standon a décroché une reconnaissance régionale.

Le soleil était présent et l'endroit était tellement exceptionnel qu'il nous a semblé nécessaire de partager avec vous quelques clichés qui nous ont été transmis par Claude Lepage, agent culturel de la MRC de Bellechasse.



L'activité fut tenue dans la magnifique église des Éboulements.



À l'extérieur de l'église a eu lieu la traditionnelle criée.



Les gagnants dans la catégorie Conservation et préservation.



Les gagnants dans la catégorie Interprétation et diffusion.



Les gagnants dans la catégorie Porteurs de tradition.



L'apéro nous a été offert devant le moulin des Éboulements qu'il a été possible de visiter.

Le site du moulin offrait un endroit exceptionnel aux participants.



Les récipiendaires de Bellechasse. De gauche à droite : Jérôme Carrier, Annabelle Hélie, Michel Tardif pour la SHB et Florian Guay.

Florian Guay, conteur

Par Françoise Bourgault

La tradition des conteurs s'est faite discrète à Saint-Léon-de-Standon. Ce sont les grands-pères surtout qui racontaient à leurs petits-enfants, lors des chaudes soirées d'été sur la galerie, les hauts faits des gens du village et des rangs. Et plus les faits sont hauts, plus le conteur les habille, les ornemente, les amplifie et les tourne en légende sous le regard ébahi des jeunes auditeurs. Il faut être habile pour capter l'attention des jeunes d'aujourd'hui! Ils en ont vu d'autres.

Depuis quelques années, un conteur laisse sa marque dans le cœur des gens par sa verve de politicien, sa connaissance des gens de son pays, son amour immodéré des traditions et son héritage maternel d'histoires à n'en plus finir. Histoires à se rappeler de toute urgence, pour ne pas oublier qui nous sommes!

Florian Guay est devenu le porteur de traditions de chez nous. Un porteur de traditions, fier, passionné et éloquent qui porte ses monologues sur notre histoire et notre patrimoine comme un trésor précieux qu'il faut s'appropriier et transmettre aux générations suivantes.

Florian Guay, communément appelé le **Vieux Léon**, amène ses auditeurs à l'époque des écoles de rang, de la rivalité jeunes du village-jeunes des rangs, des leçons de catéchisme, des fréquentations avec encadrement très sévère et des histoires d'église et de curé. Toute la vie quotidienne devient une histoire merveilleuse lorsqu'il la raconte. Aller chercher les vaches au bout du champ dans la rosée du matin, cueillir les petites fraises, faire le train, rapporter un sapin de Noël à la maison en le tenant par la cime, se méfier des mauvais coups des grands alors qu'on est plus petit et faire sa place au milieu d'une grande famille sont autant de sujets à « racontages » captivants!

Il tient ça de sa mère, une femme remarquable qui a mis au monde vingt enfants en vingt-cinq ans et qui savait transformer les moments ordinaires en épopée. Florian a bien appris la leçon.

Depuis plus d'une dizaine d'années, Florian Guay raconte notre histoire sur plusieurs tribunes. En 2003, lors du lancement du livre consacré à sa mère Noëlla St-Hilaire, *Parcelles de souvenirs à Saint-Léon-de-Standon*, il personnifie son père, Émile, et raconte certains événements de leur vie de grande famille.

En 2005, il participe au lancement d'une bande dessinée à St-Anselme, *Conte sur la pêche*, et là aussi il s'illustre brillamment.

En 2008, sa sœur Florence se commet dans un premier livre *Ces enfants qui m'ont enseigné* et Florian réalise le monologue *Marcher au catéchisme* qui fait fureur! Ce monologue deviendra une pièce d'anthologie.

En 2010, lors du symposium artistique patrimonial, Florian personnifie toute la fin de semaine le Vieux Léon et il raconte la petite histoire de Standon aux visiteurs à la façon d'un artiste de la rue. Il fait la même chose en faisant visiter l'église.

Les trois années suivantes seront aussi propices à la présentation de ces histoires lors du lancement du livre de son autre sœur Jeanne-Mance, *Le silence de Marguerite*, et du deuxième livre de Florence, *La quête de Julia*. Il y a décidément beaucoup de talent dans la famille Guay!

La soirée du symposium 2013 et les vidéos-café de la Société du patrimoine ont été animés par les contes de Florian et on soupçonne les gens d'y participer surtout pour entendre le conteur!

La plus récente prestation de monsieur Guay date de 8 mars dernier devant plusieurs femmes réunies à Lac-Etchemin pour célébrer la Journée internationale de la femme. Son passage a été très remarqué!

C'est donc avec beaucoup de fierté que la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon a présenté le conteur, Florian Guay, au titre de porteur de tradition pour le Prix du patrimoine 2015.



L'artiste sculpteur sur bois, Claude Desjardins, a reproduit devant public l'ancienne église de Saint-Léon. Il discute ici, avec Nicole Picard de Beaumont

Symposium artistique patrimonial de Saint-Léon-de-Standon

Par Jean-Claude Tardif

J'ai eu l'énorme plaisir de visiter le symposium de Saint-Léon, qui s'est tenu les 11 et 12 juillet dernier. J'étais accompagné de membres de ma famille. La première activité qui m'a retenu fut l'atelier d'aiguillage de scies tenu par monsieur Florian Guay. Ce collectionneur y exposait une belle variété d'outils anciens de la ferme et ne manquait pas de mots pour les nommer, décrire leur utilisation et faire des démonstrations. Je n'étais d'ailleurs pas le seul curieux piqué d'intérêt par son bagout.

Ensuite, mes amies et moi avons été entraînés

vers le site de prise de photo sur le perron de l'église. Un des moments forts fut la visite de l'intérieur de l'ancien presbytère qui est en voie de restauration par son nouveau propriétaire. J'ai été complètement ébahi. C'est à rêver d'y passer une fin de semaine en hiver.

Que dire de la visite de l'intérieur de l'église avec une magnifique guide en la personne de Françoise Bourgault. Devant un kiosque extérieur, à côté de l'église, l'artiste sculpteur Claude Desjardins, s'est attaqué sur bois dur à la reproduction de l'ancienne église de Saint-



Françoise Bourgault a fait la démonstration du transfert d'images ou photos sur objets en bois devant des spectatrices intriguées.

Léon en y ajoutant le fond de scène montagnoux et forestier actuel.

Les peintres et autres artistes s'étaient installés à proximité de l'église. Dans la sacristie on pouvait consulter des photos anciennes d'écoles de rang et, au sous-sol de l'église, visiter le musée Espaces mémoires.

Avant de quitter le village, on ne pouvait pas passer devant l'ancien magasin général Audet sans échanger avec son fier propriétaire. Bref, la journée a passé sans qu'on s'en aperçoive. Je vous laisse en guise de témoignage quelques photos qui illustrent ces moments magiques.



Le magasin général Audet, situé devant l'église, affichait fièrement son panneau d'interprétation et son propriétaire ne ménageait pas les explications

La « maison anglo-normande » de Saint-Michel

Par Sylvie Lauzon



Première partie

Le style « Régence »

Le style « Régence » tient de la régence du roi George IV - Prince de Galles entre 1811 et 1820 (George IV a régné en Angleterre de 1820 à 1830). Le style est à la fois classique et romantique et s'inspire de la simplicité et du raffinement grec et méditerranéen avec l'emploi de colonnes, corniches et touches décoratives. Le style est demeuré populaire jusqu'en 1880 et a donné plusieurs bijoux architecturaux à l'Angleterre, principalement à Londres.

Au Canada du 19^e siècle (1820-1880), des industriels-entrepreneurs, notables, Loyalistes en provenance des États-Unis et des militaires retraités des colonies de l'Empire britannique construisaient des maisons de style « Régence ». Ils voulaient des maisons qui rappelaient leur statut privilégié, soit des résidences avec grandes vérandas et portes françaises amples, décorées généreusement. On retrouve plusieurs de ces maisons dans la région de Kingston, Cobourg, Simcoe, Dundas et Aurora en Ontario. Ces maisons – couramment appelées *Ontario Regency* – demeurent toujours dans un très bel état et on cherche à les conserver comme témoignage au passé.

Au Québec, il n'en reste que très peu de ces belles dames trop souvent démolies, converties en duplex ou triplex, ou perdues à la proie des flammes telle

la maison Laurendeau à Saint-Michel (autrefois de biais avec la Chapelle Notre-Dame de Lourdes). Toutefois, quelques-unes de ces belles propriétés de style « Régence » existent et sont couramment appelées, au Québec, de style « anglo-normand » ou « néoclassique ». Pensons à la maison Persillier-Lachapelle située dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, la maison Ward à Rivière-du-Loup, la maison Hamel-Bruneau à Sillery, la maison Henry-Stuart située sur la Grande Allée à Québec, le manoir de Saint-Roch-des-Aulnaies et, en Bellechasse, la maison du docteur Joseph-Côté de Saint-Vallier et la maison dite du Capitaine Leblanc à Saint-Michel.

A cette même époque (1820-1880), les richissimes et les notables voulaient des villas ou maisons de campagne correspondant à leur rang dans la société, à leur position privilégiée. Alors, la résidence secondaire à la mode en Ontario était le « cottage de la régence » et au Québec, le « cottage anglo-normand » ou le « cottage néoclassique ». Les plus beaux de ces *chalets* d'époque étaient érigés loin de la cohue des centres urbains et le plus souvent dans une banlieue, un village ou carrément au milieu d'un îlot de verdure à proximité d'un cours d'eau.

Quelque soit le nom (maison, villa ou cottage), ce type d'architecture avait essentiellement deux objectifs : symboliser la réussite sociale et la richesse du propriétaire, et plaire, charmer et séduire par l'apparence et l'emplacement pittoresque ou panoramique de la maison.

Description de la maison « anglo-normande » de Saint-Michel-de-Bellechasse

La maison « anglo-normande » dite du Capitaine Leblanc située au 103, rue Principale est un exemple modeste mais élégant du style « Régence ».

Emplacement

À une trentaine de kilomètres des ponts de Québec, la maison se situe au cœur du village de Saint-Michel-de-Bellechasse dans une zone patrimoniale. Le village¹ est membre de l'Association des plus beaux villages du Québec et offre aux villageois et aux touristes un ensemble superbe et homogène de maisons de bois peintes en blanc, avec toits en tôle

¹ Consulter le document *Histoire de Saint-Michel* par Paul St-Arnaud sur le site municipal de Saint-Michel (<http://saintmicheldebellechasse.com/village/index.php/tourisme-et-patrimoine/historique-du-village>)

à *baquettes* ou à la *canadienne*, galeries fleuries, balustrades anciennes, lucarnes sagement alignées, et des porches d'entrée néo-classiques (voir la rue Saint-Joseph).

La maison est située² sur un terrain paysager avoisinant le presbytère de Saint-Michel (1739), l'église (1872-73), et le couvent Dina Bélanger (1890).

Selon l'historique cadastral, le lot 3 261 023 a été mis en vigueur le 15 mars 2006 au Bureau de la publicité des droits de Bellechasse, et ce, lors de la rénovation cadastrale de ce secteur. Il remplace le lot 118 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel. *Le lot 118 a fait partie du cadastre originaire de la paroisse de Saint-Michel mis en vigueur le 30 septembre 1880 au Bureau de la Publicité des Droits de Bellechasse.*

Le portique d'entrée de la maison donne sur la rue Principale tandis que la porte-arrière fait face à la rue Saint-Joseph. De la galerie côté « est » on voit le fleuve Saint-Laurent, l'Île d'Orléans, les Laurentides et, les soirs d'hiver, les pentes de ski illuminées du Mont Sainte-Anne. Des chênes anglais et des chênes rouges centenaires se trouvent sur deux côtés de la propriété et une clôture de fer peinte grise et verte entoure toute la propriété. Cette clôture date tout probablement de la même époque que la clôture du presbytère, du cimetière et du côté « sud » de l'église puisqu'elle leur ressemble en style, matériel et couleur. L'ensemble résidentiel est complété par une vieille remise blanche avec toiture en tôle à la *canadienne* – un détail décoratif original. La remise a été modifiée et sert principalement aujourd'hui de garage.

La maison et son terrain ne constituent pas un « bien culturel » selon la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c. B-4) et ne sont pas situés, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une aire de protection ou d'un arrondissement historique. Aucun avis n'a été publié comme tel au registre foncier ni au registre établi en vertu de la loi. Cependant, la maison et son terrain sont classés comme étant de grande valeur patrimoniale et sont régis par le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité de Saint-*

Michel-de-Bellechasse (PIIA). Dans l'inventaire architectural (2003) de la municipalité, la maison est classée valeur patrimoniale *exceptionnelle* et d'intérêt didactique *supérieur*.

Construction et éléments architecturaux dominants



La maison est un bel exemple du style « Régence » en raison de son plan simple, ses façades symétriques et équilibrées, sa sobriété, et son harmonie générale due à la fenestration, les lucarnes à pignons, la couronne avec oculus, le portique principal, et les galeries sur trois façades. La façade de la maison est en pierres grises coupées rectangulaires.

La charpente de bois pièce sur pièce est *d'origine* et n'a guère été modifiée depuis sa construction vers 1872-1874³.

La maison est dégagée du sol et jouit d'une élévation de un et demi étages et d'un soubassement

2 Selon le cadastre (2006), le lot 3 261 023 est de: forme irrégulière, borné vers le Nord-Est, par le lot 3 261 024, mesurant le long de cette limite 31,70 mètres; vers le Sud-Est, par les lots 3 495 960 et 3 495 955, soit la rue Principale, mesurant le long de cette limite 50,65 mètres; vers le Sud-Ouest, par le lot 3 261 022, mesurant le long de cette limite 21,03 mètres; vers le Sud-Est, par le lot 3 261 022, mesurant le long de cette limite 5,18 mètres; vers le Sud-Ouest, par le lot 3 261 022, mesurant le long de cette limite 7,92 mètres et vers le Nord-Ouest, par le lot 3 495 956 soit la rue Saint-Joseph, mesurant le long de cette limite 43,28 mètres. Contenant en superficie 1 339,4 m².

3 La date précise de construction reste à confirmer. Toutefois des pages d'un quotidien datées du **14 octobre 1872** ont été retrouvés dans la maison (plafond du salon à gauche de l'entrée principale).

de pierre des champs avec fenestration double. L'élévation et les détails architecturaux donnent à la maison un air monumental unique. Dans cette maison, le « carré » ou le « rectangle » sont à la mode tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La partie-avant de la maison est un carré presque parfait qui mesure 9.82 m x 9.84 m; la partie-arrière rectangulaire abritant la cuisine multi-saison, mesure 4.96 m x 6.83 m. Les pièces au rez-de-chaussée sont aménagées de part et d'autre le long d'un corridor central – trois des pièces sont carrées et quasi-égales en proportion. La quatrième, la salle à manger, est rectangulaire.

Intérieur de la maison



Depuis 140 ans, la maison a conservé une fonction résidentielle. Maints propriétaires ont cru bon de conserver le revêtement extérieur blanc, la fenestration double à petits carreaux au rez-de-chaussée, le portique d'entrée principale de planches épaisses au sol et vitres taillées, les portes intérieures hautes et de bois massif, et plusieurs boiseries, plâtres et moulures. Les plafonds au rez-de-chaussée sont hauts de 3,05 m tandis que ceux de l'étage supérieur et au sous-sol sont de 2,5 m.

La cuisine se trouve à l'arrière de la maison et la seule cheminée de la maison s'y trouve. Il n'y a jamais eu de foyer dans la maison; un poêle dans la cuisine servait à réchauffer toute la maison (bois

et charbon). Lors de la rénovation en 2010 on a trouvé l'emplacement des tuyaux qui conduisaient la chaleur à l'étage supérieur. Un propriétaire antérieur, le capitaine Leblanc, a ajouté un ascenseur au plancher de la cuisine pour faciliter le portage du bois ou du charbon du soubassement à la cuisine. A l'époque, une échelle se trouvait dans la cuisine pour permettre à *la domestique* de passer de la cuisine à sa chambre à coucher à l'étage supérieur.

Le plafond est le seul élément d'origine dans la cuisine. Une modernisation majeure de la cuisine a eu lieu entre 1940 et 1945, particulièrement au niveau de la fenestration « nord » et « ouest » et de la présence d'un style art-déco au niveau du recouvrement des planchers.

Le rez-de-chaussée comprend aussi, en entrant par le portique principal, à gauche, un salon avec tapisserie ancienne (papier peint sur tissu toilé) à gros motifs style bergère et un chandelier à gros cristaux des années 1920. Cette pièce servait sans doute à accueillir les visiteurs de marque ! Cette pièce a connu très peu de modifications au cours des années et, en 2010, se trouvait quasiment comme à l'origine avec tapisserie sur les murs et le sur plafond, plâtres, plinthes, moulures et plancher en grosses planches larges et épaisses (jamais peint mais caché/préserver par un recouvrement prélat).

À droite en entrant, on retrouve un autre salon, probablement à l'origine, le cabinet du docteur Siméon Bolduc (18xx-1919). Cette pièce est éclairée par un chandelier de style art-déco installé après 1923 puisque l'électricité est venue au village à cette année. Avoisinant le bureau de consultation du docteur Bolduc se trouve un autre salon, probablement le salon familial. Ce salon fait face à une grande et prestigieuse salle à manger !

Un escalier magnifique mène à l'étage supérieur où se trouvent quatre chambres à coucher⁴.

La superficie du soubassement est identique à celle du rez-de-chaussée. Une très grande partie du soubassement est recouverte, aux murs et au plafond, de pin rouge de la Colombie, gracieuseté d'une rénovation antérieure à une date inconnue. Le plancher est en béton. Au sous-sol de la cuisine on voit les poutres et madriers anciens de la maison.

Extérieur de la maison

La maison est coiffée d'une toiture, quatre versants à pentes douces, recouverte de tôle à *baquettes*.

4 Cinq chambres à coucher jusqu'en 2010. La cinquième a été convertie en salle de bain en 2010.

La maison compte huit lucarnes de tôle à la canadienne. Les larmiers débordent largement pour bien couvrir les galeries avec garde-corps à poteaux tournés. De plus, une couronne de toiture, pleine hauteur, avec quatre œil de bœuf (oculus) siègent au-dessus du toit. Cette couronne ornée au toit est une rareté pour ce style architectural. L'accès à la couronne se fait par escalier étroit à partir de l'étage supérieur. La couronne est de proportion carrée et est de pleine hauteur. Selon certains villageois, le capitaine Leblanc aurait utilisé cette pièce pour observer, avec longues vues, les bateaux sur le fleuve.

Sur le côté « ouest », la galerie adonnant la cuisine était à l'origine rectangulaire et suivait le contour du larmier. On peut observer au sous sol une partie des madriers qui ont soutenus cette galerie. Entre 1940-1945, la galerie fut arrondie et le demeure ainsi aujourd'hui. Le garde-corps et les rampes d'escaliers extérieures sont en fer forgé – style art-déco – et probablement ajoutées entre 1940-1945, de même les rampes d'escaliers sur la rue Principale. Le capitaine Leblanc et son épouse Azilda Couillard seraient responsables des modifications art-déco apportées à la maison.

Sur le côté « est », entre le corps principal de la maison et la partie-arrière, se trouve le seul ajout majeur à la maison, soit une chambre froide aménagée à une date inconnue mais tout probablement très peu après la construction initiale⁵.



Pour accommoder la chambre froide, le propriétaire a éliminé une partie du cadre de la fenêtre de la cuisine (voir photo). Une petite pièce sous la chambre froide logeait la pompe qui permettait l'accès au puits artésien. En effet, la maison repose sur un lac souterrain de profondeur et grandeur inconnue. Tous les propriétaires depuis la construction jusqu'en 2010 s'alimentaient directement au puits pour tous les besoins de la maison – on ne se servait pas du réseau d'aqueduc de la municipalité. C'est un élément peu connu et probablement exceptionnel au village.

Les gouttières qui se trouvent sur trois côtés de la maison sont une autre particularité de la maison. Ces dalles larges sont un chef-d'œuvre de fonctionnalité car elles accueillent avec précision toute la pluie en provenance du toit et la dirige vers la rue Saint-Joseph. La date d'installation de ces dalles est inconnue mais on peut s'émerveiller devant le génie des artisans d'autrefois.

Modifications depuis 2012

Depuis 2012, certaines modifications ont été apportées par le nouveau propriétaire. Notons :

- raccordement au système d'aqueduc de la municipalité,

⁵ La chambre froide repose sur un solage de pierres des champs identiques à ceux de toute la maison. Vue de l'intérieur, les murs du soubassement de la chambre froide semblent être du même âge que ceux de la charpente d'origine. .

- reconstruction de galeries extérieures « est » et « ouest »⁶,
- aménagement de la chambre froide de la cuisine en salle de toilette et douche,
- cuisine modernisée y compris fenêtres, plancher, murs et isolation,
- nouvelle salle de bain (toilette, bain, douche) à l'étage supérieur⁷,
- nouvelle salle de bain (toilette, bain) au soubassement,
- nouvelles fenêtres à l'étage supérieur et dans la couronne,
- réparation des larmiers de l'avant-maison,
- remplacement des poutres de la toiture,
- recouvrement de la toiture - tôle à *baquettes*,
- mousse isolante à l'étage supérieur et dans la couronne de toiture,
- modernisation générale (plomberie, électricité, isolation, peinture), et réaménagement paysager de la propriété.

6 Le poids des années et la pourriture expliquent la disparition des galeries « est » et « ouest » au cours des années 1930 - 1940.

7 En 2012, la seule salle de bain de la maison se trouvait au rez-de-chaussée dans la cuisine.

Conclusion

La maison a été construite pour durer - les ouvriers étaient tous des maîtres d'œuvres et évidemment fiers de leur travail.

Après 140 ans, la maison demeure solide et ne craque pas même durant les vents nord-est les plus sévères.

Certes des modifications ont été entreprises par divers propriétaires selon leurs moyens et goûts, et les normes de construction de l'époque. Toutefois, ces modifications ont toutes été entreprises pour rehausser la qualité de vie et le confort (électricité, eau courante, salles de bains, isolation, chauffage au mazout, etc.) et non pour réparer des défauts de construction.

Nous comptons présenter deux autres articles liés à la maison anglo-normande de Saint-Michel-de-Bellechasse, soit les résultats d'une recherche de chaîne de titres qui retrace l'histoire juridique de la maison, et des notes historiques et biographiques touchant divers propriétaires tels le capitaine Anaclet Leblanc et Azilda Couillard, Albert Joseph Pelland (oncle et parrain d'Alfred Pelland, artiste), Siméon Bolduc et Arthémise Roy, et Jean Roy.

Après 50 ans, le mystère demeure entier à Saint-Nazaire Le meurtre d'Émile Pelchat, un crime parfait ?

Par Claude Lachance

Il y a maintenant 50 ans, précisément le vendredi 21 mai 1965, disparaissait mystérieusement Émile Pelchat, un paisible célibataire résidant dans le Rang 4 de Saint-Nazaire. Encore aujourd'hui, les circonstances entourant cette incroyable disparition constituent la plus grande énigme de toute l'histoire de notre municipalité.

Émile Pelchat avait 46 ans et 7 mois. En effet, huitième enfant de Charles Pelchat et d'Elmire Jolin, il était né le 5 octobre 1918, sur une ferme du Rang 4 appartenant actuellement à M. Sylvain Brochu.

Quelques mois avant de disparaître, «Petit à Charles», comme l'appelait familièrement son entourage, avait acheté une propriété située au Sud de la résidence actuelle de M. Louis Duquette, dans le Rang 4 de la Montagne. La maison qu'il habitait au moment de sa disparition a été démolie depuis. Le quotidien *Le Soleil*, dans son édition du mardi

25 mai 1965, flaire l'importance de l'événement et titre sur quatre colonnes: «*Recherches encore vaines pour retrouver un célibataire disparu à Saint-Nazaire*». Deux grandes photos des lieux accompagnent l'article du journaliste Paul-Henri Drouin.

On y lit qu'«*Un célibataire de Saint-Nazaire-de-Dorchester est disparu depuis vendredi après-midi, dans des circonstances que la Sûreté provinciale de Saint-Malachie, commençait à trouver étranges, hier soir. M. Émile Pelchat, 46 ans, du rang 4 de Saint-Nazaire, n'avait aucune raison de disparaître ainsi. Des recherches sont effectuées depuis samedi après-midi, mais elles n'avaient rien donné à 10 h hier soir. Elles doivent reprendre à l'aube, aujourd'hui, avec le concours de la Protection civile de Québec*».

Le journaliste poursuit «*La police révèle que Émile Pelchat s'est rendu vendredi dernier chez*

M. Odilon Fillion pour un faire un téléphone. A ce moment, il était 1h moins 20 et il était accompagné de son chien. M. Pelchat n'aurait demeuré chez M. Fillion que pour une période de cinq minutes. M. Odilon Fillion a déclaré que dans l'après-midi de vendredi, il a travaillé sur son terrain près de la maison de M. Émile Pelchat et n'a pas vu ce dernier. La porte intérieure était ouverte. L'une des filles de M. Fillion (Raymonde) est allée porter du tabac à M. Pelchat, mais il n'était pas là. Il n'y avait que le chien».

L'article précise aussi que «*Dans la matinée, M. Émile Pelchat avait travaillé sur sa ferme en compagnie de M. Ludger Brochu. Le célibataire de 46 ans vivait seul dans sa propriété qu'il avait achetée, cet hiver. Jeudi soir dernier, M. Pelchat a été vu à l'Hôtel Jolin de Saint-Léon-de-Standon, à la soirée de noces de M. et Mme Jean-Marc Fillion. Quelques jours auparavant, M. Émile Pelchat aurait payé un montant d'environ 650\$ à M. Oliva Pelchat, pour l'achat d'animaux*».

L'hebdomadaire *Allô Police* du 6 juin 1965, sur une pleine page avec trois photos, dont l'une des rares représentant Émile Pelchat, relate à peu près les mêmes informations mais avec certaines précisions. Faisant référence à la visite d'Émile Pelchat chez M. Odilon Fillion pour y faire un appel téléphonique, *Allô Police* écrit que «*M. Fillion, comme tout bon voisin, lui offrit de dîner chez lui. Mais le célibataire refusa, disant que son propre dîner était présentement à bouillir sur son poêle et qu'il ne voulait pas qu'il se gaspille par une absence trop prolongée. Lorsqu'il quitta la maison des Fillion, Émile Pelchat portait sur lui sa veste de laine. Il était d'ailleurs accompagné de son petit chien, qui jamais ne le laissait. C'est la dernière fois qu'on le vit*».

Allô Police poursuit en donnant des détails intéressants. «*Il (Émile Pelchat) se rendit toutefois à sa maison puisqu'on trouva à l'intérieur le petit chien et la veste de laine. Mais il ne toucha pas à la nourriture qui fut retrouvée intacte sur le poêle. C'est la jeune fille des Fillion (Raymonde, alors âgée de 9 ans), qui, en venant livrer le tabac le soir (en revenant de l'école), découvrit qu'il n'y avait personne dans la maison. Elle fut surprise de voir le chien seul dans la maison, lui qui ne quittait jamais son maître*».

Dans les heures et jours suivant la disparition d'Émile Pelchat, à la demande du curé Clément Perron et du maire Léo Bélanger, de nombreuses battues furent effectuées sur les terrains et boisés

avoisinants par quelques dizaines de citoyens, sous la direction du caporal Maurice Thibault et de l'agent Guy Vézina du poste de la Sûreté du Québec de Saint-Malachie. Malgré la présence du chien pisteur Féro, toutes ces recherches furent totalement vaines. Dans les mois qui suivirent, toutes sortes de rumeurs et hypothèses plus ou moins farfelues firent leur apparition.

Ceci causa bien des ennuis à certaines personnes interrogées qui firent l'expérience de techniques policières musclées en matière d'interrogatoire. En effet, à la recherche d'un ou plusieurs suspects, la police procéda à la détention et à des interrogatoires serrés de gens dont les noms étaient lancés au hasard, sans motifs sérieux. Conclusion: aucun résultat tangible ne découla de cette stratégie.

En mai 1965, j'étais étudiant au Collège de Lévis. Mais je me souviens que l'annonce médiatisée de cette disparition m'avait bouleversé. Aujourd'hui, à la lumière des faits rapportés, la théorie la plus plausible est qu'Émile Pelchat a été tué par une ou des personnes qu'il connaissait, pour motif de vol.

En effet, suite à la vente d'animaux, il était en possession d'une somme d'argent indéterminée. Toutefois, ce que son ou ses meurtriers ignoraient, c'est qu'Émile Pelchat s'était rendu à la Caisse populaire locale pour y faire, non pas un, mais fait très inhabituel, deux dépôts dans la même journée. Il avait justifié son 2^e dépôt en disant à la caissière Fernande Lachance: «*quelqu'un me devait de l'argent et je ne veux pas garder un gros montant sur moi*».

Un fait demeure. Après un demi-siècle, le mystère le plus complet persiste quant à la disparition inexplicable d'Émile Pelchat, en mai 1965. Et, cinq décennies plus tard, nous devons malheureusement nous rendre à l'évidence que ce discret concitoyen a bel et bien été victime d'un meurtre. Pour tous ceux qui l'ont connu, une grande question demeure sans réponse: qui est l'auteur de ce lâche assassinat en faisant, de surcroît, disparaître le corps de sa victime ? Tout particulièrement dans une petite communauté paisible comme la nôtre, il est très frustrant de se faire à l'idée que nous ne connaissons jamais la vérité sur ce qui est réellement arrivé ce jour fatidique du 21 mai 1965.

Jusqu'à ce jour, force nous est de constater qu'il s'agit d'un crime parfait, même si un dossier de meurtre n'est jamais fermé tant qu'il n'a pas été résolu. Si la machine à remonter dans le temps pouvait exister ...

Histoire du Cercle de fermières de Beaumont

Par Rita Deschênes-Goulet

Conférence prononcée le 27 septembre 1998¹

« L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, le cœur de ce qu'il donne »

Cette pensée de Victor Hugo résume bien la vocation des cercles de fermières du Québec à travers les ans, car les échanges de connaissances et le bénévolat ont constitué leurs principales caractéristiques.

Ces associations, qui ont connu leur début à Chicoutimi et à Roberval en 1915, se sont multipliées à travers la province sans autre propagande que le bien qu'elles ont accompli.

Il existe aujourd'hui près de 800 cercles qui regroupent au-delà de 40 000 membres.

Nous parlons ce soir du cercle de fermières de Beaumont qui célèbre cette année le 60^e anniversaire de sa fondation. En effet, c'est précisément le 8 mars 1938 que les bases en furent jetées par mademoiselle Champoux du département de l'Agriculture du Québec, assistée de l'agronome attitré du district N^o 4, monsieur Bruno Potvin de St-Michel. Monsieur François-Xavier Lefebvre, alors curé de Beaumont, sera l'aumônier du nouveau Cercle ainsi formé.

Dès la première rencontre, un bureau de direction est élu par acclamation parmi les 46 membres qui adhèrent au mouvement; M^{me} Éva Guay en accepte la présidence, et M^{lle} Marie-Jeanne Lachance sera la première secrétaire.

Fait à signaler : une seule fermière parmi les 46 membres du début est toujours demeurée fidèle à son cercle. Il s'agit de M^{me} Jeanne-d'Arc Patry Lamontagne qui a fait bénéficier ses compagnes de ses nombreux talents en artisanat. Une autre fermière fut tout aussi tenace, c'est le cas de M^{me} Yvette Martel qui est membre depuis 1940. Félicitations à ces deux dames.

À la première réunion tenue le 31 mars 1938, on adopte deux résolutions : la première pour payer l'abonnement d'un an à *Paysana* au coût de un

dollar et la deuxième pour faire approuver l'achat d'un métier à tisser. On se donne déjà des outils qui aideront au bon fonctionnement de l'organisme.

La revue *Paysana* a donné sa place à *La bonne fermière* pour devenir, en 1940, *La revue des fermières*. Aujourd'hui, ce magazine est publié sous le nom de *Actu Elle*. Quel que soit son nom, cette revue a toujours été une source de renseignements précieux appréciés des fermières.

Au début de la fondation du cercle, les réunions mensuelles se tenaient dans les maisons privées chez l'une ou l'autre des membres du conseil. Voici quelques sujets d'étude discutés dans les années soixante :

- les relations parents-enfants;
- les valeurs religieuses dans la famille;
- l'obligation des fermières à être des exemples de charité dans la paroisse;
- les solutions aux problèmes rencontrés dans la vie quotidienne, comme les brûlures, les cas d'empoisonnement, etc.

Aujourd'hui, les sujets abordés diffèrent beaucoup, nous parlons

- du respect de l'environnement;
- du recyclage;
- de la culture biologique;
- de santé;
- de drogues et autres problèmes rencontrés chez les jeunes;
- de garderies, de pauvreté;
- de violence faite aux femmes et des moyens d'obtenir de l'aide; etc., etc.

Plus tard, les réunions se sont tenues à la sacristie ou à la salle paroissiale. Ensuite, on se dirigea au couvent Notre-Dame-de-la-Confiance.

1. Ce texte a été écrit en 1998 à l'occasion du 60^e anniversaire de Cercle de Fermières de Beaumont. Mme Rita Deschênes-Goulet en était la secrétaire. Elle nous a généreusement transmis sa copie originale et nous croyons qu'en cette année du 100^e anniversaire des cercles de fermières, ce texte apporte une contribution très précieuse à l'historique de ce mouvement. Nous en remercions mme Deschênes-Goulet et nous en profitons pour lui souhaiter un heureux 89^e anniversaire de naissance.

En 1980, pour la somme de 30 dollars par mois, on loue un local dans cette école désaffectée pour monter les métiers à tisser. Auparavant, les métiers se promenaient d'une fermière à l'autre, et, pour y avoir droit, il fallait avoir assisté à au moins quatre réunions dans l'année.

Les fermières jubilaient, quand, en 1986, elles apprennent que le conseil municipal consent à leur allouer un local privé au sous-sol de la salle paroissiale. Le fait que le père de la présidente, Nicole, faisait partie du conseil municipal n'a pas nuï dans cette démarche

Des bénévoles ont travaillé pour aménager le local qui nous permet de laisser les métiers montés en permanence. Les dames se succèdent pour y travailler dans leurs temps libres.

Dans les débuts du cercle, la formation du comité d'administration se faisait en octobre. À la réunion de novembre, le chapelet était récité en entier pour les défunts. La réunion de février était consacrée au divertissement, on s'amuse, on chantait, on faisait de la musique. En décembre, c'était la fermeture des livres et la présentation du budget.

À la fin de la première année, les comptes se lisaient comme suit : Recettes : 196 \$; dépenses : 124 \$; en caisse : 72 \$.

Sans être faramineux aujourd'hui, les chiffres se situent dans les 3 000 \$ et l'année financière se termine le 31 mars.

À partir de 1915, le Gouvernement venait en aide aux cercles en leur octroyant 35 \$ par année. Ce montant a augmenté un peu avec le temps. En 1975, 1976 et 1977, l'octroi a été de 50 \$ par année; en 1982, il fut de 150 \$. Les subventions ont grimpé à 200 \$ pour s'arrêter complètement à la suite des contraintes budgétaires de la dernière décennie.

En plus du montant d'argent, les fermières ont reçu du ministère de l'Agriculture, en mai 1943, 38 douzaines de poussins, et, au printemps 1944, elles en recevaient 43 douzaines. Aujourd'hui plusieurs de nos membres ne sauraient que faire de pareil cadeau. Parmi les 46 membres qui forment le cercle de Beaumont, 30 % seulement demeurent sur une ferme. Au niveau provincial, 50 % sont des agricultrices.

Autrefois, le mot d'ordre était *Pour la terre et le foyer*, aujourd'hui, la vocation du cercle est vouée

aux intérêts de la femme et de la famille tant urbaine que rurale. L'implication se veut à caractère social, culturel et artisanal. Des tentatives pour changer le nom de *Fermières* ont échoué au moins à trois reprises à la suite de votes pris lors des congrès provinciaux.

Vers les années 1970 à 1975, à Beaumont, le nombre de membres a grimpé à 80. Ce sommet a décliné peu après pour se stabiliser entre 45 et 50 membres.

Dès 1938, des techniciennes du ministère de l'Agriculture ont façonné les bases de l'artisanat dans notre cercle en organisant des cours dont les plus populaires furent les cours de tissage et d'art culinaire.

Au fil des ans, tout un éventail de possibilités d'apprendre s'est offert aux membres : filage, tissage, couture, art culinaire, confection de chapeaux, fléché, macramé, dentelle, broderie, décoration, fleurs séchées, alimentation santé, tissus extensibles, bricolage, etc., etc.

Autrefois, afin de pratiquer les connaissances acquises, on demandait aux dames de confectionner un morceau pendant le mois. La gagnante du concours se méritait 25 sous. Concours de tablier, de robe de nuit, de pantoufle, de tapis tressé, de mitaines pour enfants confectionnées dans du vieux drap, même de pain de ménage, etc. Il est arrivé qu'une religieuse du couvent soit invitée à venir juger un concours de poignées... On ne voulait pas se tromper, il y avait 25 sous en jeu.

Afin de promouvoir l'artisanat et de conserver les techniques anciennes, une exposition régionale se tient chaque année lors d'un congrès qui regroupe toutes les paroisses de Bellechasse et de Nouvelle Beauce.

Chacune de ces paroisses doit présenter cinq morceaux confectionnés avec soin dans des domaines variés tels que tissage, confection, tricot à l'aiguille ou au crochet, broderie, etc.

À l'exposition de 1963, Beaumont a atteint son point culminant en se classant 5^e de la fédération 04 avec 117 points sur 120. Bouchard était alors présidente.

Le bénévolat a toujours été à l'honneur dans le cercle, les dames ont fait bénéficier de leurs connaissances des organismes dans le besoin. En

1943, les fermières tricotent pour la Croix-Rouge, ensuite pour les missions. En 1947, elles font de la couture pour la *Crèche St-Vincent-de-Paul*. Elles ont confectionné plusieurs morceaux pour *L'Œuvre des berceaux*.

Au printemps 1996 et 1997, elles se rendent chaque semaine à l'école La Marelle pour sensibiliser les jeunes à l'artisanat et leur enseigner les rudiments de la couture et de la broderie. Les jeunes se confectionnent un vêtement. Ils sont enthousiastes. Aussi dès les débuts du cercle, on organise des parties de cartes payantes pour venir en aide à un étudiant en théologie, candidat à la prêtrise. D'autres parties de cartes sont organisées au profit de l'église.

Vers les années 1970, chaque automne, les fermières parrainent un souper canadien à la salle. Elles se partagent la cuisine pour ce repas et les profits vont à l'église. En novembre 1980, le souper canadien rapporte net 2 154 \$. Cette somme est remise en entier à la Fabrique pour le nettoyage intérieur de l'église.

En plus de donner de leur temps, les fermières ont eu l'occasion de faire des dons en argent à l'église, aux œuvres, à la salle, etc.

- En 1946, don de 25 \$ à l'église.
- En 1972, don de 50 \$ pour le tricentenaire.
- En 1985, don de 50 \$ pour l'achat de la fournaise à l'église.
- En 1986, don de 100 \$ pour l'achat de l'orgue.
- En 1994, don de 500 \$ pour la réparation de la salle.
- En 1997, don de 50 \$ pour le départ du curé, etc.

Comme les fermières s'impliquent dans plusieurs domaines, elles doivent se tenir au courant des politiques familiales et des dossiers de l'heure. Elles appuient par des recommandations tout ce qui a rapport à l'amélioration de la condition des femmes et de la famille. Par exemple, elles ont revendiqué l'augmentation des allocations familiales dans le temps, et l'attribution d'un salaire à la mère de famille au foyer.

Les fermières se tiennent à la page et réclament leur part et leur place dans la société. Dans le but de mieux se renseigner et de demeurer efficaces, elles invitent des conférenciers à leurs réunions mensuelles. Il en est passé plusieurs à notre tribune,

surtout dans les 30 dernières années.

Le premier conférencier fut un médecin. En 1939, le docteur Veillette est venu nous conseiller et nous parler de l'angine. La santé a toujours été une grande préoccupation pour les fermières parce qu'en 1943 le docteur Ouellet traita de la tuberculose et de la syphilis. D'autres médecins, pharmaciens ou infirmiers sont venus nous parler de prévention, de premiers soins, de varices, de ménopause.

Des notaires sont venus nous entretenir de contrat de mariage, de testaments, du nouveau Code civil; ils répondaient toujours aux questions de l'auditoire. Des travailleuses sociales nous ont renseignées sur les services offerts par les CLSC, le regroupement des aînés, le secourisme, le soin des pieds, l'hygiène de l'oreille, la violence faite aux femmes ainsi que sur les moyens pour obtenir de l'aide.

Surtout dans les débuts, des agronomes viennent nous conseiller sur le jardinage, les engrais, les insecticides. Ils nous diront comment faire une couche chaude, comment cultiver le lin et nous donneront la façon de procéder pour la mise en conserve. En 1983, le ministère de l'Environnement nous offre un film de 60 mn sur les pluies acides.

Lorsque les fours à micro-ondes sont arrivés dans nos cuisines, une spécialiste est venue nous informer sur la façon de nous en servir. D'autres sujets d'intérêt ont fait l'objet de conférences. Par exemple, une employée de la caisse nous a donné de l'information sur l'épargne et le crédit; une esthéticienne nous a parlé des soins de la peau et donné des leçons de maquillage; une styliste vestimentaire nous a fourni des trucs pour nous vêtir à notre avantage; une décoratrice nous a conseillées en matière d'utilisation de peinture et de décoration. Il faut dire que ces conférences sont ouvertes à tous. Une contribution de 3 \$ est demandée aux non-membres, ce qui aide à récompenser le conférencier, si tel est le cas.

Les activités du cercle se devaient d'être agrémentées par quelques divertissements comme des parties de cartes, des épiluchettes de blé d'Inde, une fête à la tire et quelques sorties en autobus... En 1966, un voyage en Beauce nous permet de visiter plusieurs industries de la région. En juin 1972, en réunion au Moulin Labrie, on y prépare le tricentenaire sous la présidence de M^{me} Lucette Gagnon. Juin 1983 sera propice pour effectuer une visite chez M^{me} Françoise Gaudet-Smet dans les

Cantons de l'Est. En mai 1994, on fait un voyage à Nicolet et à Trois-Rivières. En avril 1985, c'est le rendez-vous pour une partie de sucre à St-Sylvestre et, en 1988, on va visiter une manufacture de tissus à la Guadeloupe... Vous vous souviendrez ensuite de la croisière sur le Saguenay, du pique-nique aux Chutes de Sainte-Anne, des sorties au Théâtre Beaumont-St-Michel, au cinéma IMAX, des déjeunes en groupe, etc. Il faut souligner aussi que le 18 août 1963, nous fêtons le 25^e anniversaire du cercle dont M^{me} Bouchard était la présidente à ce moment; le 22 mai 1988, c'était le 50^e anniversaire que nous soulignons sous la présidence de M^{me} Nicole Lachance et, aujourd'hui, le 27 septembre 1998, c'est notre 60^e anniversaire, en la présence de votre présidente actuelle, M^{me} Monique Gagnon. Malgré que le rôle de dirigeante en soit un de grande responsabilité, il s'est toujours trouvé à Beaumont des femmes au dévouement inaltérable qui ont su relever le défi. Quinze présidentes ont assumé ce rôle depuis 60 ans. Sept de ces courageuses pionnières sont décédées et, parmi celles qui restent, nous avons l'honneur d'avoir parmi nous ce soir :

- M^{me} Marguerite Bouchard, de 1960 à 1962 (2 ans)
- M^{me} Rachel Nadeau possède le record avec 12 ans comme présidente. Elle fit deux termes, soit de 1965 à 1971 et de 1973 à 1979
- M^{me} Lucette Gagnon, de 1971 à 1973 (2 ans)
- M^{me} Nicole Roy, de 1985 à 1989 (4 ans)
- M^{me} Monique Gagnon, au poste depuis 1991.

Ce retour sur le passé que nous faisons ce soir se veut un hommage à nos valeureuses présidentes et à toutes nous membres d'hier à aujourd'hui.

Puisse cet événement raviver la flamme du souvenir et l'intérêt pour des réunions toujours plus nombreuses.

C'est la saison où l'abondante moisson donne cent pour un. Merci à toutes celles qui ont semé le bon grain.

Ce soixantième anniversaire, loin de marquer le déclin, se veut une marche ascendante vers un avenir prometteur puisque de plus en plus nous comptons dans nos rangs des jeunes qui ont le goût d'apprendre. À cette fin, nous offrons chaque semaine, pendant plusieurs mois, des ateliers gratuits où différentes techniques sont enseignées dans beaucoup de domaines pratiques.

Merci à toutes nos dévouées monitrices qui ont la générosité de faire profiter les autres de leur savoir dans tous les domaines et longue vie au cercle de fermières de Beaumont qui a comme objectif principal l'épanouissement de la femme et de la famille dans un climat de confiance et d'harmonie.

Nous te louons Seigneur
En cet anniversaire
Que nous venons d'inscrire
Au livre de l'histoire...

Merci à tous nos invités qui nous ont fait l'honneur d'être parmi nous ce soir.

Beaumont, le 27 septembre 1998

Une messe en enfer de Gérard Blais

Par Jean-Claude Tardif

Au hasard d'une rencontre sur l'île Verte, un voyageur m'a fait découvrir récemment une plaquette de Gérard Blais intitulée *Une messe en enfer. Récit d'une messe clandestine à Auschwitz* (Éditions Har'el, 2015). Il a pris la peine de me faire l'invitation suivante. « Tu t'occupes d'une revue d'histoire de Bellechasse. Ce livre est signé par un prêtre de la congrégation Marianiste de Saint-Anselme. Tu devrais en parler dans ta revue. »

Au cours de la Seconde Guerre, dans le camp de concentration d'Auschwitz, un père de famille était voué à la mort. Le Père Maximilien Kolbe a été pris de pitié et a voulu épargner ce sacrifice à son compatriote. Il s'est offert pour le remplacer. Il fut exécuté le 14 août 1941, à l'âge de 47 ans.

Les autorités ont refusé par la suite toute forme de funérailles ou messe en sa mémoire. Lors d'un voyage organisé en juillet 1980, le père Gérard Blais a réussi à célébrer clandestinement et en 10 minutes une messe dans la cellule du Père Kolbe.

Or le 2 avril 2005, le journaliste du Soleil, Jean-Simon Gagné a eu vent de cette histoire et en a fait un reportage dans *Le Soleil* : « Unis par un symbole de la résistance aux nazis » (p. A6).

Le Père Blais a par la suite cru bon de publier cette histoire pour commémorer le 70^e anniversaire de la libération d'Auschwitz (1945-2015). Je vous en recommande la lecture. Vous pouvez vous le procurer à l'adresse courriel suivante : blaisg@cndf.qc.ca.

Bellechasse au temps des seigneuries

Par Paul St-Arnaud

Le livre *Bellechasse au temps des seigneuries* (Éditions GID, 2013) représente 15 ans d'efforts pour tenter de comprendre l'histoire fascinante d'une région depuis ses origines jusqu'à l'avènement des municipalités. Dans un premier temps, il me fallait **savoir**. J'ai donc étudié et lu tout ce que je croyais avoir été écrit sur la région, à commencer par les monographies paroissiales. Ensuite, il me fallait **voir**. J'ai alors photographié sans relâche à la recherche de vestiges encore visibles sur le terrain. Il me fallait enfin comprendre pour pouvoir **interpréter** correctement les documents disponibles et être en mesure d'obtenir une vision globale et cohérente de Bellechasse au temps des seigneuries. C'est ce que j'ai fait à partir de certains constats.

Premier constat

Avant d'être géré par des maires, des conseillers et des citoyens, le territoire de Bellechasse est géré par des seigneurs et occupé par des censitaires qui, pour prospérer, se trouvent dans l'obligation de coloniser autant que de commercer. Bellechasse au temps des seigneuries, c'est 126 ans de Régime français et 91 ans de régime anglais. C'est plus de la moitié de notre histoire : 217 ans de régime seigneurial contre 160 ans de régime municipal. La première seigneurie est concédée en 1637 et ce n'est qu'en 1854 que la tenure seigneuriale est officiellement abolie par Augustin Norbert Morin, un gars du 5^e rang de La Durantaye, durant 15 ans député de Bellechasse, qui, sous l'Union, dirige conjointement le Canada pendant quatre ans à titre de premier ministre du Canada Est.

Deuxième constat

Avant de se ranger (s'établir dans un rang) pour défricher et cultiver, nos ancêtres français voient du pays. Ils sont plus nomades que sédentaires. Engagés par des compagnies marchandes pour faire le commerce des fourrures, certains gagnent leur vie comme coureur de bois. Ils viennent en Nouvelle-France pour commercer avec l'Indien ami. D'autres, mobilisés par l'armée française, travaillent comme artisans et comme soldats. Ils viennent comme militaires avec le régiment de Carignan-Salières pour contrer l'attaque de l'indien ennemi, construire des forts et sécuriser

le territoire en vue d'une colonisation future. Un an après la création de la seigneurie Lauzon qui allait donner naissance à la municipalité de Saint-Henri maintenant intégrée à la plaine côtière de Bellechasse, une première seigneurie, concédée à Nicolas Marsolet en 1637, ne l'est pas à un homme désireux de coloniser, mais à un marchand de fourrure qui utilise sa seigneurie comme territoire de chasse. Depuis la politique familiale de Jean Talon, plusieurs immigrants viendront comme colons et certains seront payés par l'État (Fils du roi ?) pendant trois ans pour aider les colons déjà établis et apprendre. Plusieurs coureurs de bois, désengagés de compagnies marchandes, et de soldats, démobilisés de l'armée française, deviennent également cultivateurs et épousent des Filles du roi venues expressément au Canada pour peupler le territoire entre 1663 et 1673. Il en vient près de 850 en dix ans et elles sont considérées à juste titre comme les Mères de la Nation québécoise. Le premier baptisé inscrit au registre de Saint-Michel en 1693 sous le nom de Brias est le fils de Renée Birette. Fille du roi partie de La Rochelle, Renée arrive au pays sur le Prince Maurice en 1671 et épouse en deuxième noce un métayer engagé par le seigneur Olivier Morel de La Durantaye pour cultiver la terre domaniale.

Troisième constat

La domestication du territoire par nos ancêtres français commence au fleuve en 1672, dans ce qui est maintenant convenu d'appeler La Plaine côtière de Bellechasse, partie prenante de la côte du Sud, considérée comme le troisième lieu de peuplement dans le temps après la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans. Quatre seigneuries y sont officiellement concédées par Jean Talon avec obligation de résultat : Berthier, Vincennes, Beaumont et La Durantaye, laquelle donne finalement naissance à Saint-Michel et Saint-Vallier.

Quatrième constat

Contrairement aux municipalités de paroisse, le territoire seigneurial diffère considérablement du territoire paroissial. Une seigneurie, comme celle de Saint-Vallier par exemple, couvre en tout ou en partie le territoire de trois paroisses (Saint-Philippe et Saint-Jacques, Saint-Michel et Saint-François-

de-Salle de la Rivière du sud). Inversement le territoire d'une paroisse, comme celle de Saint Charles, chevauche en tout ou en partie le territoire de trois seigneuries (Beaumont, Saint-Michel dans son secteur Livaudière et La Martinière).

Cinquième constat

L'absence de réseau routier carrossable. Les premiers chemins de rang, appelés côtes, sont des chemins d'eau. Il n'y a pas de véritable réseau routier en Bellechasse sous le Régime français et à moins de marcher à travers bois c'est en longeant le fleuve et ses affluents qu'on peut avoir accès au territoire pour l'agriculture, le commerce, l'exploration et la guerre. C'est par milliers, sous le Régime français, qu'on construit des bateaux pour faciliter le déplacement des personnes et le transport des marchandises dans la Vallée du Saint-Laurent. Rares sont d'ailleurs les censitaires qui n'ont pas un canot indien en écorce de bouleau blanc ou encore une barque à fond plat, sur le rivage, en bordure de leur terre. En l'absence de quai d'accostage, plusieurs seigneurs de Bellechasse comme les Morel, les Péan et les Roy, viennent échouer leur voilier sur le sable, non loin de leur manoir.

Sixième constat

L'importance du rang seigneurial. Il n'y a pas de village en Bellechasse avant le 19^e siècle. Aucune agglomération villageoise (bourg) n'existe autour des églises. Avant de constituer le cœur de nos villages, les églises ont constitué le cœur de nos paroisses comme églises de rang, bâties sur des terrains prélevés à même la terre du cultivateur. Seul lieu de peuplement à l'époque, le rang devient une façon singulière d'occuper le territoire.

Les églises donnent l'heure juste et servent de point de repère, mais aucun village n'existe encore pour qu'artisans, commerçants et professionnels puissent s'y installer, offrir des services et faciliter le travail du cultivateur.

Septième constat

Le système D fait partie du mode de vie de nos ancêtres canadiens: en l'absence de village et en raison de l'éloignement de la ville, le colon est forcé de tout faire lui-même. Seul lieu de résidence et de développement, le rang, devient identitaire et on développe à son égard un sentiment d'appartenance.

J'entends encore Benoit Lacroix, fils de cultivateur, me dire fièrement qu'il venait du rang³ ouest comme s'il m'avait dit venir de la Côte d'Azur.

Le rang c'est l'identité première de l'habitant qui doit s'autogérer et je crois qu'on peut trouver, dans cette façon singulière d'occuper le territoire, l'explication du talent créateur des Québécois.

La nécessité devient rapidement mère de l'invention. Le territoire est grand, les ressources abondantes, mais c'est le système D qui prévaut et chacun doit se débrouiller pour prospérer en solidarité avec ses voisins de rang.

C'est l'autosuffisance. Chaque censive est une entreprise autonome et la main-d'œuvre est fournie par la famille qui se doit d'être nombreuse. Contrairement au paysan dépossédé de toute richesse par la noblesse de France, l'habitant a ici la propriété utile de ses terres.

Seul maître à bord après Dieu sur un territoire plus grand que bien des villages il trouve dans cette richesse la motivation première pour rester et bâtir pays.

Huitième constat

Les églises sont nombreuses et rassembleuses. Postérieures aux seigneuries, mais antérieures au village, les églises catholiques sont présentes dès le début de la colonie et ce sont elles qui assurent la cohésion sociale des censitaires. C'est là que les censitaires se rencontrent chaque semaine, c'est là qu'ils causent, qu'ils s'informent, qu'ils négocient, c'est là qu'ils reçoivent l'enseignement moral et religieux.

On peut quand même être surpris du nombre élevé de ces églises paroissiales. On en trouve l'explication dans l'éloignement progressif de l'église mère qui devient difficilement accessible aux colons qui peu à peu s'installent dans l'arrière-pays. En colonisant un troisième et un quatrième rang à l'arrière des premiers, on s'éloigne de l'église d'origine et la pratique religieuse, essentielle à la cohésion sociale, devient dès lors impossible.

On demande donc qu'un nouveau lieu de culte soit construit et on change d'allégeance paroissiale. Comme me faisait remarquer un jour Jean-Pierre Lamonde, si le bitume et le cheval-vapeur avaient existé à l'époque nous n'aurions pas autant d'églises et de paroisses. Moins nombreuses, elles auraient simplement été plus spacieuses.

Neuvième constat

Qui dit registre dit paroisse. C'est l'ouverture d'un nouveau registre à l'intérieur d'un territoire spécifique qui fait foi de l'ouverture d'une nouvelle paroisse.

Plus de la moitié des 20 paroisses catholiques de Bellechasse reçoit son statut officiel de paroisse après 10, 15, 20, 30 et même 40 ans de vie paroissiale et de services religieux donnés régulièrement à l'intérieur d'un lieu de culte.

Dixième constat : À la signature du traité de Paris de 1763 qui met fin à la guerre de Sept Ans et sonne le glas de la Nouvelle-France, le Québec est rural à 85% . Même constat à l'avènement des municipalités en 1845, mais à la création des MRC, en 1982, la situation s'est complètement inversée. Seulement 15% de la population vit à l'intérieur de rang pour cultiver et faire l'élevage.

Conclusion

Je conclus en disant que la période historique couverte par ce livre est celle qu'ont connue nos ancêtres lointains. C'est le **Bellechasse des origines**, le Bellechasse d'avant les municipalités. Essentiellement, c'est le Bellechasse du 17^e et du 18^e siècle, celui d'une société traditionnelle pré-industrielle où le moulin, alimenté par l'eau des rivières ou le vent du ciel, transforme la matière première pour que l'habitant puisse se bâtir, se vêtir et se nourrir.

Le livre témoigne d'un temps où il n'y a pas d'électricité, pas d'énergie fossile utilisée, pas de moteur, pas d'ordinateur, pas d'internet, pas de télévision pas de radio, pas de téléphone, pas de télégraphe.

Il n'y a donc pas de vaisseau spatial, pas d'avion, pas de paquebots, pas de chemin de fer ni de train, pas de camion, pas d'automobile ou de motoneige... pas de scie à chaîne, pas de tracteur et pas d'eau courante.

À Saint-Michel, il y a présentement dans le village une résidence qui va bientôt perdre sa vocation de presbytère après 274 années d'existence. Une partie plus ancienne de ce presbytère en pierre est en effet construite en 1739 et une vieille fondation chaulée, visible au sous-sol, en témoigne.

C'est quand même spécial et on peut réaliser ici le temps qui nous sépare du Québec moderne :

Mozart n'est pas encore né, l'Europe est dirigée par des Monarchies, la Révolution française n'a pas encore eu lieu et les États-Unis d'Amérique n'existent pas.

C'est donc dire que bien avant le rapatriement de la Constitution en 1982 et sa clause dérogatoire, bien avant la Révolution tranquille de 1960, bien avant la Confédération Canadienne de 1867 et l'Acte d'Union de 1841, bien avant la Révolte des patriotes en 1837, bien avant la bataille de Châteauguay en 1813 et la seconde invasion américaine, bien avant le bas et le Haut-Canada de 1791, la création des cantons et comtés et l'avènement de la démocratie parlementaire, bien avant la déclaration d'indépendance des États unis en 1776 et l'arrivée des loyalistes par la suite, bien avant l'Acte de Québec de 1774 et l'occupation du territoire québécois par les Bostonnais, le traité de Paris de 1763, la Conquête Anglaise, le démantèlement du Pays et la création de la Province de Québec, le Canada est continental et ce modeste presbytère de rang, antérieur au village, assiste à la naissance d'une nouvelle nation en terre d'Amérique.

Devenue Québécoise au contact de la culture anglo-saxonne, cette nation neuve, issue d'un métissage culturel entre Français et Autochtones, est d'origine Canadienne.

Cette époque du vieux presbytère de 1739 et des « anciens Canadiens » que nous étions est une époque sans facilité qui exige qu'on se colle à la nature pour être en mesure de la transformer peu à peu avec les moyens du bord que sont la roue, l'animal domestique, la charrue, la pioche, la faux, le clou de forge et le marteau, la hache, la scie et le fusil.

Ça prend de l'endurance, de la débrouillardise, de l'ingéniosité et de la volonté à revendre pour bâtir à sa convenance, en lien avec les premières nations qui, faute de connaître le fer, la forge et le moulin, laissent à nos ancêtres européens un territoire vierge après 8,000 ans d'occupation, depuis le retrait de la mer de Goldwaith.

En nommant le territoire actuel, en lien avec ce qu'il était, le livre *Bellechasse au temps des seigneuries* cherche à lui donner sens par la reconnaissance du travail de ceux et celles qui, à bout de bras au cours des siècles, ont mené le pays jusqu'ici.



Vieux tableau noir ayant sans doute servi dans l'une des écoles sélectionnées comme « belles et coquettes », située à St-Raphaël, école datant de 1855 - Photo: Paul St-Arnaud

Écoles de rang de Bellechasse

(État d'avancement du livre)

Par Robert Tessier

À la dernière parution d'*Au fil des ans*, un deuxième état d'avancement du projet de livre sur les écoles de rang de Bellechasse était succinctement présenté pour permettre aux intéressés de suivre le déroulement des travaux depuis la décision du conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse, en juin 2014, de produire et parrainer un livre sur ce sujet captivant et exceptionnel des écoles de rang de Bellechasse.

Ce livre sera dans la même veine que les autres ouvrages produits par la Société historique de Bellechasse, c'est-à-dire un « beau » livre fondé sur des recherches et rappels rigoureux, assorti de photos anciennes et de photos contemporaines rehaussant la revue du patrimoine im-

obilier des écoles de rang de Bellechasse. Ce patrimoine, existant ou estompé, sera présenté dans son contexte historique avec les principaux acteurs de sa période, grosso modo de 1825 à 1962.

Au moment de présenter ce troisième état d'avancement du projet de livre, l'équipe affectée au projet composée du photographe Paul St-Arnaud et des auteurs Jean-Claude Tardif et Robert Tessier, tous membres actifs de la Société historique de Bellechasse, a accompli un peu moins de la moitié du travail total prévu alors qu'en termes de temps de période de production prévue nous en sommes à mi-chemin, ce que l'équipe considère fort satisfaisant. Les tournées d'identification et de photographies d'extérieur des écoles sont termi-

nées, les recherches aux différents points de dépôt des archives progressent suivant les canevas de travail établis, plus de 26 entrevues de maîtresses d'école et de témoins de l'époque ont été réalisées, laissant entrevoir que notre objectif d'établir une banque de plus de 40 entrevues sera atteint.

Nous en sommes ainsi à constituer, pendant qu'il est encore temps, un corpus significatif d'informations et de témoignages assez représentatifs pour permettre des analyses, distinctions et caractérisations, tout en permettant des présentations variées comme des thèmes, extraits, citations et assemblages divers.

Nous sommes présentement au coeur de l'étape de photographier à l'intérieur et à l'extérieur et documenter ces belles écoles dans Bellechasse ayant conservé des caractéristiques architecturales et esthétiques de l'école de rang dite traditionnelle. Nous avons accompli ce travail pour 12 belles écoles et il nous reste à couvrir deux belles écoles à Saint-Nérée, au moins une à Armagh, une à Saint-Damien et une à Saint-Charles dans le rang « haut du nord ». Puisque nos travaux doivent être remis pour édition l'été prochain et puisque ces belles écoles sont pour la plupart des résidences secondaires estivales, cette étape qui nous occupe doit être terminée avant la fin de la présente saison estivale.

Qu'il nous soit permis de mentionner les principaux éléments qui feront du livre en cours d'élaboration un ouvrage à caractère exceptionnel et inédit:

- L'assemblage important de photos anciennes et contemporaines des écoles de rang de Bellechasse, ce sera un précédent.
- Les nombreuses photographies (artistiques) intérieures et extérieures des écoles de rang de Bellechasse qui sont demeurées charmantes et ont gardé des caractéristiques structurelles significatives (environ 15), ceci n'existe pas actuellement.
- Le chapitre projeté décrivant en belles photographies expliquées les particularités architecturales des écoles de rang de Bellechasse, il n'y a aucun comparable.
- Le chapitre projeté décrivant en belles photographies expliquées le matériel et les objets utilisés ou garnissant l'école de rang de Bellechasse, ce sera une nouveauté.

- Les entrevues réalisées (nous visons plus de 40) de maîtresses d'école de rang pour la majorité, mais aussi quelques-unes d'élèves qui ont été sept ans dans une école de rang dans les années 40, un inspecteur d'école, un commissaire d'école, tous de Bellechasse, constitueront une banque d'informations et de récits de vécu d'une grande richesse au niveau ethnologique et historique n'existant pas présentement.
- Des extraits intéressants, instructifs ou amusants des rapports des inspecteurs d'écoles (sur toute la période de l'histoire scolaire des différentes municipalités) seront utilisés pour décrire et faire comprendre l'atmosphère scolaire et sociale de chaque municipalité de Bellechasse. La même chose sera faite pour certaines décisions choisies des commissaires d'écoles de chaque municipalité. Une telle approche est inédite.

Ceci dit, et encore à ce stade-ci de nos travaux, nous sommes toujours à la recherche de photos anciennes d'intérieur et d'extérieur d'écoles de rang de Bellechasse et votre aide est sollicitée et appréciée. Si vous possédez de telles photos anciennes et consentez à les partager, nous pouvons soit nous rendre chez vous ou là où vous voudrez pour les numériser sur place sans vous les emprunter ou soit vous les emprunter pour un très court délai.

Les crédits photographiques seront attribués, bien sûr.

Nous rappelons nos coordonnées :

Robert Tessier, 418-804-0626
tessierrobert@videotron.ca

Jean-Claude Tardif, 418-837-9768
jc.tardif@videotron.ca

Paul St-Arnaud, 418-884-4128
paulstarnaud4@gmail.com

Beudoin Roy Lavallée
Comptables agréés

CA Comptables agréés du Québec

Serge Lavallée, C.A.

Tél.: 418 883-4747
Télec. 418 883-3722

SAINTE-CLAIRE: 76, boul. Bégin, Sainte-Claire, Québec G0R 2V0
QUÉBEC: 1000 route de l'Eglise, 6^e étage, bureau 695, Québec (Québec) G1V 3V9

Dates de fondation de nos paroisses, seigneuries et municipalités

Par Paul St-Arnaud

L'ouverture d'un nouveau registre paroissial par un curé assigné à un nouveau territoire indique toujours et de façon certaine la création d'une nouvelle paroisse. Dès lors que des actes de baptême, de mariage et de sépulture, concernant les habitants d'un nouveau territoire, sont consignés dans un registre sous le patronage d'un saint qui lui est associé, une nouvelle paroisse vient de naître. Ouverture de registre paroissial inscrit aux Archives ecclésiastiques rime avec ouverture de paroisse. Clôture de registre rime avec clôture de paroisse.

Certains prétendent qu'une paroisse existe seulement lorsqu'elle reçoit son statut officiel de paroisse par une érection canonique et qu'en conséquence la date de fondation devrait être l'année de l'érection canonique. Ce serait à notre avis trahir l'histoire, car en Bellechasse, la moitié des 20 paroisses ont reçu leur statut officiel 10, 20, 30, 40, et même 80 ans après l'ouverture des registres qui indiquent que des milliers d'actes religieux (sacrements) ont été administrés officieusement par un prêtre à des paroissiens qui résident sur un territoire spécifique.

Pour ceux qui adhèrent à la religion catholique, ces actes religieux n'ont pas que valeur de symboles, ils sont bel et bien reconnus par l'Église. Selon le droit canon, les sacrements sont valides dès lors qu'ils sont administrés.

En réalité, les paroisses ont existé bien avant de recevoir leur statut officiel. L'existence juridique c'est une chose, mais il ne faut pas croire qu'une réalité non reconnue officiellement n'existe pas. L'ouverture d'un registre spécifique à une paroisse atteste le bien-fondé des actes qui y sont inscrits. Ce sont de vrais baptêmes, de vrais mariages, de vraies sépultures administrés à de vrais paroissiens par un vrai curé sur un vrai territoire qui dès lors devient paroissial. L'existence juridique d'une paroisse est importante dans une société de droit puisqu'elle la préserve contre ceux et celles qui voudraient en nier l'existence, mais bien souvent la reconnaissance officielle vient conférer une légitimité à une réalité qui existe déjà.

Ceci dit, les paroissiens ne sont pas tenus de fêter l'année de fondation de leur paroisse. En Bellechasse, les paroissiens de quinze d'entre elles ont choisi de le faire, mais cinq ont préféré des événements autres qui avaient du sens pour eux : l'érection canonique, l'arrivée d'un premier curé résident, l'amorce d'un processus devant mener à la construction d'une nouvelle église ou encore, comme à Beaumont, la concession de la seigneurie qui, avec Vincennes, allait servir d'assise territoriale pour l'érection de la future paroisse de Saint-Étienne.

Cet article s'adresse à ceux qui aiment savoir ce qu'ils fêtent à tous les 25 ans. Pour eux, nous

Anniversaire	Ouverture des registres aux archives ecclésiastiques	Érection canonique	Création de la Municipalité de paroisse
Beaumont : 1672. • Concession des seigneuries Beaumont et Vincennes desservies alors par voie de mission et qui formeront le territoire de la paroisse autonome en 1692 avec l'ouverture d'un registre spécifique à Saint-Étienne.	1692	1714	1845-1855
Saint-Michel : 1678. • Érection canonique d'un immense territoire paroissial, sans saint patron qui lui soit associé, allant de Rivière-du-Chêne à Rivière-du-Loup incluant toutes les seigneuries dont la seigneurie La Durantaye qui allait donner naissance à Saint-Michel et Saint-Vallier.	1693 au nom de Saint-Laurent de La Durantaye	1698 au nom de Saint-Michel de La Durantaye	1845-1855

Saint-Vallier : 1713. • Ouverture des registres de la paroisse Saint-Philippe et Saint-Jacques de Saint-Vallier.	1713	1714	1845-1855
Saint-Charles : 1749 • Ouverture des registres	1749	1827	1845-1855
Saint-Henri : 1782 • Mise en place du processus de construction de la première église qui, durant les années qui suivront, sera construite au sud de l'église actuelle.	1766	1833	1847-1855
Saint-Gervais : 1780. • Ouverture des registres	1780	1832	1845-1855
Sainte-Claire : 1824 • Ouverture des registres et érection canonique	1824	1824	1845-1855
Saint-Anselme : 1830 • Ouverture des registres • Construction du presbytère-chapelle signé Thomas Baillaigé • Arrivée du premier curé • Construction du moulin à cardes de Larochelle	1830	1827	1845-1855
Saint-Lazare : 1849 • Ouverture des registres	1849	1832	1845-1855
Saint-Raphaël : 1851 • Ouverture des registres	1851	1854	1855
Buckland : 1857 • Ouverture des registres	1857-1882	1882	1890
Saint-Malachie : 1857 • Ouverture des registres	1857	1873	1874
Armagh : 1863 • Décret d'affectation du premier curé résident de Saint-Cajetan d'Armagh	1857	1882	1882
Saint-Damien : 1882 • Ouverture des registres	1882	1891	1890
Saint-Léon de Standon : 1872 • Ouverture des registres	1872	1871	1872
Saint-Philémon : 1886 • Ouverture des registres • Érection canonique	1886	1891	1892
Saint-Nérée : 1886 • Érection canonique	1883	1886	1887
Saint-Nazaire : 1902 • Ouverture des registres	1902	1924	1906
Honfleur : 1904 • Ouverture des registres	1904	1905-1907	1915
La Durantaye : 1910 • Ouverture des registres • Érection canonique • Création de la municipalité	1910	1910	1910

produisons un tableau qui indique à la fois les dates d'ouverture des registres pour chacune des paroisses, les dates d'érection canonique, les dates de création des municipalités et, le plus important, chacun des événements qui sont soulignés par les citoyens lors de l'anniversaire de leur communauté. Un dernier tableau indique l'évolution des seigneuries au fil des ans de 1636 à 1854.

Sources :

André LaRose : *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800* : introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile. Gouvernement du Québec, Ministère des affaires culturelles, Archives nationales du Québec, 1980.

Pauline Bélanger et Yves Landry avec la collaboration de **René Jetté :** *Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec, 1621-1876*. Les Presses de l'Université de Montréal, 1990.

Diane Saint-Pierre, Yves Hébert : *Archives paroissiales de la Côte-du-Sud, inventaire sommaire*. IQRC. Achevé d'imprimer à Québec en mars 1990 par Logidec inc.

Paul St-Arnaud, Yves Hébert, Jean-Pierre Lamonde : *Bellechasse*. Les Éditions Gid, 2007. Société Historique de Bellechasse.

Pierre Prévost : *Le cas de Saint-Henri*, article, dans le bulletin de la SHB « Au fil des ans ». Vol.27-No 1-Hiver 2015.

René Minot, *Chronologie de la « fondation » d'Armagh*. Texte inédit à partir des sources suivantes : SHB, Archives diocésaines et paroissiales, Livres du 100^e et du 150^e ; souvenirs de quelques lectures personnelles.

Pour les paroisses ayant pris naissance en régime seigneurial c'est-à-dire entre 1636, année de concession de la Seigneurie Lauzon, et 1854, année officielle du remplacement des seigneuries

et cantons par les municipalités de paroisse, nous ajoutons un tableau sous forme de carte qui indique l'évolution de chacune des seigneuries au fil des ans. Les dates, en gras, renvoient aux seigneuries et le nom des paroisses est inscrit en italique. Ce tableau a été réalisé par Paul St-Arnaud, auteur de l'article, à partir d'une carte régionale de A.E.B Courchesne tirée du manuel des seigneuries de 1923.



Il faut garder en mémoire que selon un jugement de cour, Livaudière devait former une seule seigneurie avec celle de Saint-Michel. Il s'agit d'un agrandissement de la seigneurie Saint-Michel effectué en 1744 (voir carte) et rebaptisé Livaudière par le seigneur Péan. Courchesne a nommé cette seigneurie Saint-Michel-Livaudière pour indiquer qu'il s'agissait bien d'une seule et même seigneurie.

Chronologie de la « fondation » d'Armagh

Par René Minot

N.D.L.R. L'auteur a parcouru la littérature concernant Armagh et a pris plaisir à dresser une liste de dates et d'événements qui ont marqué l'histoire de cette paroisse et municipalité

Printemps 1838, arrivée du premier colon, Charles Turgeon

6 janvier 1851, émission d'un permis d'occupation d'un lot à Armagh, accordé à Ferdinand Roy, cultivateur à Saint-Vallier

1852 (sans date précise), célébration de la première messe sur le territoire d'Armagh dans la maison d'Octave Roy, par le curé de Saint-Raphaël

1852, construction du « presbytère » — en fait, une « mission »

Octobre 1853, première naissance à Armagh, mais baptême à Saint-Raphaël le 23 octobre

16 janvier 1854, premier mariage d'habitants d'Armagh, mais célébré à Saint-Raphaël

Janvier 1854, décès du « fondateur » Charles Turgeon, inhumé à Saint-Raphaël le 19 janvier

Juin 1854, premier décès d'une personne d'Armagh, inhumée à Saint-Raphaël le 26 juin

12 mars 1857, pétition pour le choix du lieu d'implantation d'une chapelle

Octobre 1857, fin de la construction de la chapelle

25 octobre 1857, naissance du premier enfant baptisé à Armagh et inscrit dans le tout nouveau registre ouvert, pour cette occasion le 26 octobre, par l'abbé Villeneuve pour les dessertes d'Armagh, Buckland et « Le Buton »

18 décembre 1860, réunion de paroissiens en vue de créer un conseil municipal

24 janvier 1861, élection du premier conseil municipal et ouverture des plus anciens registres municipaux

14 septembre 1863, décret d'affectation de l'abbé Louis-Napoléon Francœur, comme premier curé de Saint-Cajetan d'Armagh. C'est la date qui a été choisie (sans doute en 1961 ou 62 — à vérifier dans nos archives), pour qu'en 1963, grâce à l'Histoire — cent ans de vie communautaire, soit célébrée, de façon grandiose, la finition de la majestueuse décoration intérieure de l'église. [L'abbé Francœur est arrivé le 15 ou le 16 septembre 1963; et reparti le jour même, semble-t-il, faute de constater une organisation satisfaisante pour son ministère : lieu et statut du terrain destiné à la nouvelle paroisse.

Il revient une fois que l'acte de vente a été signé, le 29 septembre.]

Fin septembre — début octobre 1863, installation permanente du curé

1^{er} juin 1864, décret pour la construction d'une église, achevée seulement en 1866, après deux hivers passés sans toiture

1865, déménagement du « presbytère » près de la nouvelle église en construction.

7 février 1866, ouverture du registre des délibérations et des recettes et dépenses de la fabrique

23 mars 1882, érection canonique de la paroisse de Saint-Cajetan d'Armagh

27 mai 1882, érection civile

En 1982, il a été fait mention, dans quelques « chaumières » armageoises, des cent ans d'existence formelle et officielle de la communauté, mais vu les célébrations grandioses de 1963, on s'est tourné vers l'option « 125^e d'Armagh » à préparer pour 1987. La date de « fondation » retenue est donc 1863.

Mes sources :

SHB, archives diocésaines et paroissiales, Livres du 100^e et du 150^e; souvenirs de quelques lectures personnelles.

Capsules d'histoire

par Claude Gignac

Passion FM (Radio-Bellechasse) a diffusé pendant plus d'un an des capsules d'histoire à propos de Bellechasse. En tout, une centaine. Au fil des ans vous offre sous forme de chroniques les textes qui ont servi de référence à notre collègue, Claude Gignac. On peut écouter les chroniques sur le site de la Société historique de Bellechasse.

Chronique N° 13

Les métiers d'antan

À partir du milieu des années 1950, Bellechasse a commencé sa rapide ascension vers la modernité.

Quand le tracteur remplace le cheval, quand l'électricité pénètre le monde rural, quand les routes deviennent accessibles en toute saison et que le train améliore autant le transport des

passagers que de la marchandise, le petit monde de Bellechasse sort de son isolement. C'est alors que certains métiers seront appelés à disparaître, faute de besoins. Jetons un coup d'œil nostalgique sur quelques uns de ces métiers d'antan.

L'*agent des terres* le plus connu est notre Séraphin national. Il est mandaté par le gouvernement. Sa tâche consiste à sélectionner et répartir les billets de location aux futurs propriétaires de lots de colonisation.

Le *garde d'enclos* est mandaté par le conseil municipal pour ramasser et guider les animaux errants sur les terres.

Le conseil municipal demande à l'*inspecteur des clôtures* de veiller à ce que l'entretien des clôtures se fasse.

On demande au *cantonnier* de niveler et de boucher les trous du chemin.

Il faut une connaissance particulière, ou peut-être un certain intérêt, pour localiser les réseaux d'eau souterraine, en évaluer l'importance et la profondeur; c'est la tâche du *sourcier*. Son outil de travail est une branche de coudrier (noisetier).

Chronique N° 14

Saint-Nérée

La municipalité de St-Nérée voit confirmer son existence légale le 29 mars 1887, date de son érection civile.

Un an plus tôt, c'était son érection canonique, le 19 mars 1886.

Le nom de la paroisse origine du nom d'un curé, Joseph-Nérée Gingras, pasteur de St-Gervais et St-Raphaël.

St-Nérée s'est formée à partir de morceaux de St-Raphaël, St-Gervais et St-Lazare.

L'année 1864 voit la construction de sa première église.

Les Néréens et Néréennes ont surtout compté sur l'agriculture pour vivre, ce qui a été le lot de toutes les municipalités bellechassoises.

En 1884, c'est l'initiative du curé d'alors, Joseph Élie Breton, qui met en branle l'industrie forestière par la construction d'un moulin à scie.

Pendant un certain temps, quelques cultivateurs auront un revenu d'appoint en fournissant du bois pour les traverses de chemin de fer.

En 1938, on ouvre une ferme expérimentale à St-Nérée, On y étudie les divers procédés pour produire des engrais, on expérimente la culture de différentes céréales, on y cherche également des moyens d'améliorer les pâturages.

L'arrivée des chemins de fer a contribué à la création d'un petit hameau, St-Nérée Station.

En 1883, apparaissent des écoles de rang. En 1896, des religieuses de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours enseignent aux filles. Un couvent sera construit en 1940.

On peut également souligner la construction de l'observatoire Alphonse Tardif, en 1974. C'est l'œuvre du Collège de Lévis.

En terminant, on ne peut passer sous silence le terrible incendie du 13 juin 1953. On assiste alors à la destruction de 17 maisons, 4 magasins, 1 garage, le couvent et plusieurs granges. 24 familles se retrouvèrent alors sur le pavé. Le visage de St-Nérée en fut nettement transformé.

Chronique N° 15

Les Irlandais

L'histoire des Irlandais immigrants au Canada débute en 1815, après la guerre de 1812.

Les Irlandais sont victimes d'appauvrissement économique, éprouvant des problèmes de religion et de culture avec l'autorité anglaise qui lui impose ses lois.

Une deuxième vague de ces immigrants d'Irlande a lieu en 1830. Puis en 1840, d'autres Irlandais arrivent au pays, venus en majorité d'Armagh, situé en Irlande du Nord.

Entre 1845 et 1847, c'est la famine en Irlande qui entraîne le départ de beaucoup d'Irlandais. Ces derniers devaient passer par Grosse-Ile, en face de Montmagny. Cette île e été désignée comme lieu de quarantaine pour les nouveaux arrivants au Canada.

Le 20 mai 1847, arrive le premier bateau d'immigrants irlandais. Sur le lot, il y a 241 passagers survivants, beaucoup sont morts pendant la traversée, 84 sont atteints de typhus.

Sur des bateaux prévus pour le transport du bois, les conditions sont infernales : trop de passagers, absence de ventilation et de lieux d'aisance, manque d'eau potable, problème de chaleur, etc.

On compte entre 10 000 et 12 000 Irlandais décédés à Grosse Île seulement.

En 1861, c'est essentiellement dans l'ancien Dorchester qu'on compte des Irlandais. Au recensement d'alors, sur une population totale de 16 195 habitants, il y a 3088 Irlandais ou Canadiens de souche britannique. Ils se retrouvent surtout du côté de Frampton. Par la suite, on en verra du côté de St-Malachie.

À une certaine époque, on enseigne autant en français qu'en anglais dans les écoles de

St-Malachie. On y pratique la religion protestante et la religion catholique. Finalement, la présence irlandaise se fera plus rare. Supplantés par la présence francophone, les Irlandais prendront la direction des États-Unis ou du Haut-Canada, où on parle anglais, où les ressources économiques et culturelles

sont plus importantes. Sur les 15 premiers mariés à St-Malachie, 3 sont francophones, les 12 autres anglophones.

Anecdote : les francophones désignent l'église protestante sous le terme de « mitaine », qui viendrait de l'anglais « meeting ».

Une part importante du patrimoine

Le Bellechassois!

par Michel Tardif, président SHB

Depuis maintenant 3 mois que je serpente Bellechasse en tant que président de la Société historique de Bellechasse! Un Bellechasse que je connaissais, mais que j'apprends à découvrir davantage dans chacune de ses 20 municipalités, avec leurs complémentarités et leurs contrastes. Du fleuve aux montagnes, de rivières en prairies et forêts, tout détient ses secrets, son cachet patrimonial unique et exceptionnel. Parmi toutes ces découvertes, l'une est exceptionnelle: le Bellechassois!

Un Bellechassois, sur le plan patrimonial, est une personne ou une collectivité qu'on pourra reconnaître à travers des valeurs, un langage, une mémoire individuelle et collective, un attachement à ses racines, une volonté et une fierté à protéger, conserver et partager la passion d'un passé bien vivant s'ouvrant sur un avenir fécond!

Le Bellechassois et la Bellechassoise comportent 5 réalités

Une réalité matérielle, une réalité physique, une réalité d'appartenance, une réalité culturelle et une réalité immatérielle.

La réalité matérielle de chaque Bellechassois est de retrouver ses repères à travers des bâtiments de notre territoire! Que ce soit l'église de Beaumont, une chapelle à St-Gervais, une petite école de rang à St-Charles, une maison de Ste-Claire, un moulin de Buckland, tous ces bâtiments et bien d'autres ravivent l'imaginaire et veulent nous raconter leur histoire.

La réalité physique est celle de l'intérieur, celle qui nous fait nous sentir bien lorsque nous revenons dans ce Bellechasse qui coule dans nos veines. Celle qui nous fait dire, enfin chez nous!

Bien liée à l'appartenance, laquelle fait que le Bellechassois et la Bellechassoise parlent de leur

coin de pays, invitent leurs amis de l'extérieur à venir y découvrir des secrets architecturaux, des paysages, des odeurs, des saveurs. Cette fierté d'appartenance est essentielle à ce que le Bellechasse demeure fort et vif!

La réalité culturelle fera que les Bellechassois pourront se reconnaître à l'extérieur par leurs façons de faire et de dire ce qu'ils vivent et ce qu'ils ressentent. Une expression, un geste, une réflexion propre à certaines municipalités de Bellechasse nous fera connaître l'origine de cet interlocuteur.

Et cinquièmement, la réalité immatérielle, c'est ce qui compose le Bellechassois et ça se traduit à en actions, paroles et gestes favorisant la conservation, la préservation et la promotion du patrimoine bellechassois!

De tels Bellechassois, j'en ai rencontré plusieurs au cours des trois derniers mois, les membres de la SHB en sont de fabuleux exemples. Beaucoup d'élus municipaux sont aussi parmi ces Bellechassois qui font tout en leur pouvoir pour développer ces spécificités qui nous sont propres, propres à notre territoire, propres à nos racines.

Rien n'est toutefois gagné à l'avance, en certaines municipalités, certains élus sont moins informés que d'autres, il faut donc poursuivre l'œuvre de nos prédécesseurs en faisant connaître, afin de favoriser le développement d'un Bellechasse fier et en santé. La solidité de Bellechasse ne pourra s'atteindre qu'à travers une fierté en ses racines, en ses valeurs et en son patrimoine!

À tous ces Bellechassois et Bellechassoises qui seront de notre voyage du 22 août, je vous dis à bientôt, aux autres, n'hésitez pas à me contacter, la présence de la SHB est pour vous, constante et essentielle!

Répertoire et plans des cimetières de Beaumont

Par Jean-Claude Tardif

Saviez-vous qu'au cours de l'été beaucoup de voyageurs se font un devoir ou un plaisir, c'est selon, de parcourir les cimetières pour y retrouver un ancêtre, un parent, un personnage illustre, ou simplement pour s'y recueillir.

Monsieur Marc-Guy Létourneau, membre de la Société historique de Bellechasse,



Cimetière de Beaumont.
Photo : Paul St-Arnaud, 2 juin 2008

a procédé au relevé de toutes les inscriptions qui se trouvent sur les épitaphes des deux cimetières de Beaumont.

Quelle source d'information! Le document totalise 79 pages. C'est vous dire tout ce qu'on y recueille comme données. Comme il m'a donné accès à cette banque d'information, j'ai cru bon de partager quelques éléments avec vous, chères lectrices et chers lecteurs.

D'abord la période couverte : 1822-1996. Ensuite le nombre d'enregistrements : 1796. Si vous croyez être incapable de vous y retrouver, attention! Il vous suffit d'avoir le nom d'une personne et vous la retrouvez d'un trait parce que le relevé est fait par ordre alphabétique. Vous obtiendrez tout ce qui est écrit sur l'épitaphe. À partir du plan, vous pourrez même identifier le lot sur lequel elle est installée.

Personnellement, je n'ai aucun parent qui y est enterré. Mais ma curiosité de Beaumontois a été piquée par quelques données statistiques : on y trouve 194 patronymes, 317 monuments et 3 croix.

Voici les patronymes les plus nombreux :

103 Turgeon; 48 Labrecque; 44 Guay; 34 Roy; 34 Chabot; 22 Nadeau; 21 Martel; 20 Patry; 19 Morency; 15 Côté; 14 Asselin; 13 Bourget; 13 Rémillard.

Voilà des informations précieuses concernant les familles qui ont peuplé notre région. Monsieur Létourneau a également produit un relevé semblable pour Saint-Vallier, Saint-Michel, La Durantaye, Saint-Philémon, Buckland, Saint-Charles, Saint-Henri.

Si vous connaissez des relevés semblables pour d'autres cimetières de Bellechasse, il me fera plaisir de vous entendre, de vous lire et, éventuellement, de vous éditer.

AGA du 26 avril 2015 à Buckland Souvenirs en photos

Dans la vie de toute organisation, il y a des changements parfois importants et, quelquefois, on tourne la page trop vite.

Au fil des ans a reçu un CD complet de photos prises par Claude Lachance, membre fondateur de la Société historique et fidèle participant à nos assemblées générales.

Pour que ces moments de changement de garde restent gravés dans nos mémoires, voici quelques-uns de ces précieux clichés.



Paul St-Arnaud en compagnie de René Minot



Jean-Pierre Lamonde en compagnie de Claude Gignac



Une partie de l'assistance à l'AGA



Jean-Pierre Lamonde recevant des mains de Lyne Carrier une peinture illustrant Saint-Léon-de-Standon



Gisèle Asselin, Michel Tardif et Lise Fleury



Deux personnes dont on va se souvenir longtemps :
Gisèle Asselin et Lise Fleury



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE, grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse Desjardins des
Monts et Vallées de Bellechasse

Caisse Desjardins du
Coeur de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins
Caisses de Bellechasse